

200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1859 MARDI 5 NOVEMBRE 2013

**FÊTE DU LIVRE****Une trentaine d'écrivains participent à la première édition**

Née de l'initiative de trois professeurs du Lycée français René Descartes, cette manifestation, la toute première à être organisée à Kinshasa, a pour toile de fond, la RDC. D'où son thème « Congo, au cœur du récit ! ». Les trente-deux auteurs au cœur de la rencontre de l'Institut français, éclatés dans sept sites culturels de Kinshasa, composent un panel d'auteurs le plus représentatif possible des visions que l'on peut avoir de la RDC. Du 6 au 10 novembre, la capitale kinoise va vivre au rythme des inspirations qu'aura suscité la RDC dans ses frasques et ses réalités. En sus de cela, l'événement revêt une dimension purement pédagogique en ce sens qu'il sera un lieu propice à la « découverte d'auteurs congolais et étrangers qui ont écrit sur le Congo ». L'événement entend donc se pérenniser, mieux s'inscrire parmi les rendez-vous importants de l'agenda culturel congolais.

Page 14

**DIVISION 1****Bonnes fortunes pour Mazembe, V.Club, DCMP, Lupopo, Sanga Balende**

La deuxième journée de la troisième édition expérimentale de la Division 1 (championnat national de football nouvelle formule) s'est déroulée le week-end dernier. Sept de huit rencontres de deux groupes A et B se sont jouées samedi et dimanche sur différents stades du pays. Dans le groupe A, Mazembe a infligé une correction à Don Bosco, et Lupopo s'est imposé face à Nika à Kisangani, FC MK a eu raison de Dauphins Noirs à Kinshasa et Elima a dicté sa loi sur Makiso à Boma. Mazembe garde la tête du groupe.

Dans le groupe B, V.Club, DCMP et Sanga Balende ont battu respectivement Shark XI FC, Lubumbashi Sport et Muungano. Et Rojolu a arraché une égalité face à Tshinkunku à Kananga. V.Club dispose du meilleur goal différence par rapport à son éternel rival, le DCMP.

Page 14

**COUR PÉNALE INTERNATIONALE****Imminente déclaration sous serment de Jean-Pierre Bemba**

Cette action dont les dates seront confirmées ultérieurement est retenue dans le cadre des déclarations de clôture de la défense. Après le passage à la barre des témoins à charge et à décharge, le sénateur congolais détenu à la Haye aura à se défendre par rapport aux accusations portées contre lui. Le procureur n'est pas autorisé à interroger l'accusé pendant sa prestation conformément aux usages. Toute cette procédure permet à l'accusé d'user de toutes les prérogatives et moyens de sa défense en vue de prouver son innocence. Cet exercice permet aux juges d'avoir suffisamment d'éléments leur permettant de cerner tous les contours de l'affaire jugée en vue de trancher en toute objectivité. Toutefois, entre la déclaration attendue dans les tout prochains jours et le verdict, il pourra se passer plusieurs mois, apprend-on des sources proches du bureau local de la Cour pénale internationale basé à Kinshasa.

Page 12

**NORD-KIVU****Le gouvernement rejette le cessez-le-feu unilatéral décrété par le M23**

Bertrand Bisimwa, le chef politique du M23

Le Cessez-le-feu décrété dimanche par le Mouvement du 23 mars (M23) est loin d'émouvoir le gouvernement qui, tout en prenant acte, le juge non conforme à l'esprit et à la lettre de ce qui a été convenu dans le cadre des pourparlers de Kampala. Le gouvernement déclare attendre de ce groupe armé non pas un cessez-le-feu, mais bien la fin de toutes ses activités militaires dans l'est du pays.

Dans une déclaration publiée lundi, l'exécutif national réaffirme son exigence de voir le M23 faire une annonce claire, nette et sans ambiguïté de la fin de la rébellion armée qu'il a lancée dans le Nord-Kivu. Il lui est également demandé de mettre ses troupes à la disposition du processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion sociale tel que prévu par les conclusions des négociations de Kampala.

Page 12

**EST DE LA RDC****Le CICR redoute des actes de représailles**

Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en RDC a manifesté son inquiétude quant aux risques que causeraient des actes de vengeance et de représailles par des éléments incontrôlés de la population, des forces armées ou des groupes armés au regard des derniers développements intervenus au front. Le CICR se plaint du fait que la reprise des combats entre les Fardc et le M23 dans le territoire de Rutshuru a entraîné des conséquences humanitaires importantes ressenties jusqu'en Ouganda et au Rwanda.

Cet organisme humanitaire prévoit également la prise en charge médicale des victimes desdits affrontements. Dans les zones les plus touchées par les combats, des volontaires du CICR/RDC s'attellent à inhumer les dépouilles tout en veillant sur les risques posés par les restes des explosifs de guerre présents.

Page 13



## ÉDITORIAL

## Attention !

Il ne fait plus de doute pour personne que le Congo devient, au fil des mois et des années, l'un des pays africains émergents dont les investisseurs observent l'évolution avec une grande attention. Figurant parmi les pays les plus stables, les plus sécurisés, donc les plus sûrs du continent, il constitue une plateforme idéale pour qui s'intéresse au Bassin du Congo, cet espace géographique vaste comme trois fois l'Europe qui sera à coup sûr demain l'un des marchés les plus attractifs du tiers-monde.

Au point où nous sommes parvenus grâce aux grands sacrifices qui ont permis au Congo de se reconstruire au lendemain des guerres civiles de la fin du siècle précédent, nous devons cependant nous pénétrer de l'idée suivante : le peuple congolais ne tirera un réel profit de l'attraction qu'il exerce sur le monde extérieur que s'il est capable de se discipliner. Se discipliner, c'est-à-dire respecter les principes de bonne gouvernance sans lesquels l'ouverture des frontières, le développement des marchés, l'apport de capitaux étrangers ne sauraient donner de résultats probants.

Une telle affirmation semblera peut-être obscure à beaucoup, mais elle a un contenu très concret. Si, en effet, l'ordre administratif, la gestion rigoureuse des deniers publics, l'application stricte de la loi dans ce qu'elle a de plus pratique pour les hommes et pour les entreprises ne s'imposent pas sur toute l'étendue du territoire, l'attention que portent aujourd'hui les investisseurs à notre pays se muera vite, très vite même, en une défiance généralisée qui agira comme un boomerang. Pour dire les choses de façon crue, le bouche à oreille international colportera sur les cinq continents l'idée que le Congo, en dépit des apparences, n'est pas un pays sur lequel il convient de miser. Et le travail accompli au cours des quinze dernières années ne produira évidemment pas les fruits attendus.

Plus que jamais, par conséquent, la règle qui s'impose à tout un chacun, particulièrement au sein de l'appareil d'État, est celle de la rigueur : rigueur financière, rigueur administrative, rigueur technique, rigueur morale même. C'est à ce prix et à ce prix seulement que nous parviendrons à transformer en actions ce qui n'est encore que des velléités, des projets. Attention donc à ne pas céder aux mirages de la facilité !

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## L'UPRN restructure le bureau fédéral de Brazzaville

À la faveur d'une assemblée générale tenue le 2 novembre, l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN) a renouvelé ses instances dirigeantes.

Cette restructuration s'est faite sous l'égide du premier secrétaire du parti, Mathias Dzon. Trente postes ont été pourvus au sein de la fédération de Brazzaville, avec à sa tête, le premier secrétaire chargé de la coordination, Roland Mikelé. Après sept ans d'activités, le bureau sortant a fait son bilan qui s'avère positif selon Jean Kaba, membre du comité directeur, chargé des relations extérieures. « Nous amorçons la phase décisive de la préparation des élections locales. Il fallait doter Brazzaville d'un bureau plus combatif. Le bureau sortant a travaillé depuis 2007. Le parti reste très mobilisé et il n'y a pas de léthargie », a-t-il indiqué. Cette formation politique envi-



L'assemblée générale du parti UPRN

sage la mise en place de 85 cellules dans les dix comités de Brazzaville. Le premier secrétaire de l'UPRN a exhorté le nouveau bureau à plus d'ardeur au travail. Mathias Dzon a profité de cette occasion pour annoncer le lancement d'une campagne d'adhésion. À cet effet, il a demandé au nouveau bureau de vulgariser le guide du militant afin que les nouveaux

adhérents s'imprègnent des idéaux du parti.

Dans sa feuille de route, l'UPRN est tenue d'organiser une assemblée générale chaque trimestre. Mais celle-ci se tient encore à un rythme irrégulier car la demande formulée par le parti auprès des autorités compétentes pour avoir une salle de réunion, a été rejetée.

Josiane Mambou Loukoula

## UDR-MWINDA

## Les présidents des fédérations de Pointe-Noire et du Kouilou démissionnent

Au total neuf membres du bureau politique issus des fédérations de Pointe-Noire et du Kouilou ont quitté le navire. À la faveur d'un point de presse tenu le 31 octobre à Pointe-Noire, ces derniers ont décidé de retirer leur confiance à Guy-Romain Kinfoussia, actuel président de l'Union pour la démocratie et la république (UDR-Mwinda).

Il s'agit, entre autres, de Paul Kandza, président de la fédération de Pointe-Noire ; de Jean-Marc Pangou-Tchichelle, président de la fédération du Kouilou ; de Blaise Bintsamou-Loussilgho, membre du conseil national, secrétaire à la communication et aux relations publiques ; d'Antoine Moukimi, secrétaire à l'éducation, à la culture et aux Arts ; de Sorelle-Irène Kinkonda-Vouala, secrétaire aux af-

aires sociales et aux questions féminines ; de Daniel Bongui ; de Germaine Mialahouaya ; et de Marcel Nkouka-Maleka.

Le parti d'André Milongo, UDR-Mwinda, l'une des forces politiques du pays, est traversée par une dissidence d'une ampleur sans précédent. En réalité, le fond de l'air est frais depuis un certain moment au sein de ce parti. Et cette cérémonie de démission collective n'est autre que la manifestation de la volonté ferme des cadres signataires de quitter les rangs d'une formation politique qui, disent-ils, depuis le premier congrès ordinaire tenu en avril 2008, n'a jamais eu de vision politique claire, voguant au gré des vents et des événements, fondant son action sur des opportunités que lui offre la vie politique nationale.

Pour cette frange, en refusant la concertation politique de Dolisie, en demandant aux militants et sympathisants de ne pas se faire recenser et en s'inscrivant dans la logique de ne plus participer à toutes les élections qui vont s'organiser dans le pays, Guy-Romain Kinfoussia, l'actuel président de l'UDR-Mwinda a engagé ce parti dans une stratégie suicidaire conduisant à la ruine et à la désolation.

Suite à cela, ces derniers ont décidé de mettre fin à leurs activités au sein de l'UDR-Mwinda et de poursuivre la lutte dans une nouvelle organisation politique qui va incarner les valeurs réelles défendues par le président fondateur de l'UDR-Mwinda, André Ntsatouabantou-Milongo.

Prosper Mabonzo

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétaire : Raïssa Angombo

## Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounoungou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)  
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

## Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enjimo

Service commercial : Adrienne Londole  
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okasso

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris  
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignat,

Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbenguet Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

## LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

[www.lagalericongo.com](http://www.lagalericongo.com)

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

[www.lesdepêchesdebrazzaville.com](http://www.lesdepêchesdebrazzaville.com)

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## COOPÉRATION

## L'Union européenne présente son prochain programme au PCT

À la faveur d'une audience qui lui a été accordée par le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, le 4 novembre, la conseillère à la délégation de l'Union européenne au Congo, Isabelle Edet a présenté, avec force détails, le programme 2014-2020 de son institution.



Pierre Ngolo et Isabelle Edet de l'Union européenne (@ adiac)

Celui-ci s'articule autour de deux axes principaux. Le premier concerne le développement économique devant favoriser l'émergence du secteur privé et l'amélioration du dialogue entre les secteurs public et privé. Le deuxième est relatif à la gestion des collectivités locales en mettant l'accent sur la décentralisation et la déconcentration. Par ailleurs, la diplomate européenne a mis à profit cette occasion pour expliquer au secrétaire général du PCT le rôle que joue l'Union européenne au Congo, en tant que partenaire de son développement. « J'ai dit au secrétaire général que les États membres de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord, en signant le Traité de Lisbonne, pour que l'UE soit dotée d'un service européen d'actions extérieures qui sera chargé des

relations de l'UE avec les tiers », a-t-elle déclaré.

Invité par les journalistes à s'expliquer sur le fait qu'un responsable de l'UE soit reçu par le secrétaire général d'un parti politique, Isabelle Edet a répondu que l'UE a signé l'accord multilatéral de Cotonou qui prévoyait le dialogue entre l'UE et la société civile. Les partis politiques, a-t-elle ajouté, font partie de la société civile. La conseillère de l'Union européenne au Congo a, par ailleurs, indiqué aux journalistes que le dialogue entre son institution et la société civile congolaise demeure permanent. « J'ai commencé par le PCT au regard du poids politique que requiert cette formation sur l'échiquier national », a-t-elle conclu.

Roger Ngombé

## VIE ASSOCIATIVE

## La République au centre des débats d'experts

À l'approche de la Journée de la République, célébrée le 28 novembre, le club de réflexion Convergence républicaine pour le développement (CRD) a organisé, le 2 novembre à Brazzaville, un colloque animé par des hommes de sciences afin d'échanger sur ces questions.

Les intervenants ont focalisé leurs exposés respectifs sur l'essence même de la République. Jacques Gérard, consultant en développement, auteur de l'ouvrage 33 voix et voies de sagesse maçonnique pour l'Afrique, également co-auteur de Gros mots et petits maux de franc-maçonnerie, a développé le thème de « La franc-maçonnerie et la République ». L'auteur a éclairé la lanterne des participants sur le rôle, le but et l'implication de la franc-maçonnerie sur l'édification de la République, l'éducation, ainsi que l'invention maçonnique des habitations à loyers modérés et bien d'autres. Au terme de son exposé, il a déclaré que « l'initiation traditionnelle de la franc-maçonnerie est d'apprendre aux hommes à être et non à avoir ».

## « L'impunité ne peut être alliée à l'État de droit »

Par ailleurs, l'exposé de Nimi Madingou, présenté en son absence par le modérateur de la cérémonie, Joseph Badila, était axé sur « l'Empire, le Royaume, le Sultanat et la République ». Le professeur Dominique Ngoïe Ngalla a dé-



Les intervenants au colloque

veloppé le thème de « La République et l'éthique du citoyen ». Dans ses propos, il met en exergue l'esprit citoyen, qui selon lui, n'est pas lié à un déficit de démocratie. « Il faut entrer en politique comme on entre en religion pour le bien-être universel. L'impunité ne peut être alliée à l'État de droit. On construit la République avec les personnes qui mettent en avant l'intérêt général. L'Afrique est en train de tisser un mauvais coton, car la citoyenneté exige un ensemble de convictions et de motivations qui nous animent de l'intérieur. La République est un processus difficile, il faut se battre, à ses risques et périls, pour faire éclater la vérité », a-t-il affirmé.

## « Le but premier de la franc-maçonnerie est de développer une fraternité universelle »

Pour le dernier intervenant, Éric Pantou, avocat au barreau de Paris, développant le thème « Le pouvoir et la République », la question républicaine renvoie nécessairement à la dévolution du pouvoir. « Le

pouvoir en République n'appartient plus à un seul mais à tous, on se pose alors la question à qui la République dévolue la capacité de décider, ou d'obliger les gens à agir de sorte que les libertés soient garanties. Il faut une règle fondamentale qui fixe les attributions du pouvoir public et détermine les pouvoirs fondamentaux des citoyens. C'est ainsi qu'il n'existe pas de pouvoirs publics sans loi fondamentale. Toute République est tenue de se doter d'une constitution », a-t-il indiqué. Les participants intéressés pour la plupart à l'exposé de Jacques Gérard sur la franc-maçonnerie et la République, ont posé des questions sur cette confrérie secrète et sur sa pratique au Congo. La connotation donnée actuellement par certains francs-maçons congolais est mal perçue par la société congolaise, alors qu'elle existait au Congo avant l'indépendance. « Le but premier de la franc-maçonnerie est de développer une fraternité universelle », a conclu Jacques Gérard.

Josiane Mambou Loukoula

## Le CPR favorable au régime semi-présidentiel

Le Club perspectives et réalités (CPR) d'Aimé Hydevert Moigny a installé, le 3 novembre à Brazzaville, les bureaux exécutifs de huit arrondissements, suivant les recommandations de son premier congrès extraordinaire.



Le président du CPR pose avec le bureau de Djiri janvier 2002. Il a signifié qu'il est nécessaire de réfléchir sur cette question, car la Constitution actuelle prive les députés de sanctionner directement les ministres. « Nous ne disposons que des moyens d'aide à la sanction. Si hier cette Constitution était taillée de sorte que le président puisse nous emmener à la stabilité et à la paix, aujourd'hui il n'en est plus question. Étant parlementaire, je voudrais que le gouvernement réponde devant le parlement. C'est l'unique raison qui détermine ma volonté de repartir sur le régime semi-présidentiel. C'est avec une grande abnégation que je rallie dans cette cause d'autres députés et enfants du pays », a-t-il conclu.

J.M.L.

## RAPPORT DOING BUSINESS 2014

## Le Congo reste parmi les derniers

La République du Congo occupe actuellement la 185<sup>e</sup> place sur 189 selon ce rapport, avec l'ajout de 4 autres pays. L'an dernier, le Congo était 183<sup>e</sup> sur 185 pays. Quelques avancées ont toutefois été enregistrées.

Le document indique quelques réformes constatées concernant la facilité de faire des affaires. À ce sujet le Congo a facilité la création d'entreprises en réduisant les frais d'immatriculation et en éliminant la carte de commerçant.

Il note aussi que le pays a aussi facilité le paiement des taxes et impôts et a réduit les coûts pour les entreprises en harmonisant plusieurs taxes sur l'emploi en une seule taxe, en réduisant le taux d'imposition du revenu des sociétés, et en abaissant le taux d'imposition de la valeur locative. En outre, la République du Congo a facilité le commerce transfrontalier en instaurant le traitement des manifes-tes de navires avant l'arrivée de ceux-ci et en améliorant l'administration douanière.

## 66 réformes enregistrées en 1012

Le Congo fait partie des pays de l'Afrique subsaharienne qui, dans l'en-

semble, continuent d'entreprendre de vastes réformes visant à améliorer le cadre réglementaire pour les entrepreneurs locaux. Ainsi, 66 réformes ont été enregistrées durant la dernière année.

Le rapport montre que sur 47 économies de la région, 31 ont implémenté au moins une réforme en 2012-13. Le Rwanda, qui figure parmi le Top 10, a mis en œuvre 34 réformes depuis 2005, suivi de l'Ile Maurice avec 23 et le Burundi, 21. L'Ile Maurice obtient le meilleur classement de la Région, avec un rang de 20<sup>e</sup> sur 189 ; quant au Rwanda, il occupe la 32<sup>e</sup> place.

## Trois pays africains se distinguent sur le plan mondial

Au niveau mondial, trois économies africaines ont effectué la plus forte progression à travers différents domaines mesurés par le rapport : le Burundi sur le transfert de propriété, le Bénin sur le commerce transfrontalier et la Côte d'Ivoire sur l'exécution de contrats. Les données sur le Soudan du Sud (186- indépendant depuis 2011) sont présentées pour la première fois dans le rapport Doing Business. Malgré les difficultés liées à la création d'un nouveau système judiciaire, le pays a adopté une loi sur

les sociétés, une autre sur les taxes et enfin une dernière sur l'insolvabilité des entreprises.

## Les 10 qui ont progressé

De façon générale, Singapour est premier au classement. Les 10 économies qui ont le plus progressé, par ordre croissant d'amélioration, sont : l'Ukraine, le Rwanda, la Russie, les Philippines, le Kosovo, Djibouti, la Côte d'Ivoire, le Burundi, l'ex République yougoslave de Macédoine et le Guatemala.

Pour rappel, le rapport Doing Business examine les réglementations qui affectent les différentes étapes de la vie d'une entreprise, allant de la création d'entreprise au commerce transfrontalier, en passant par le paiement des taxes et la résolution de l'insolvabilité. Toutefois, le rapport ne mesure pas l'ensemble des facteurs liés à l'environnement des affaires qui sont importants pour les entreprises ou les investisseurs. Par exemple, le document ne tient pas compte de la qualité de la gestion du système fiscal, de certains facteurs de stabilité macroéconomique, de la qualification de la main d'œuvre ou de la résilience des marchés financiers.

Nancy France Loutoumba



## PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 22 octobre 2013  
 Pays : République du Congo  
 Agence d'exécution : Cellule d'exécution du projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles  
 Nom du Projet : Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelles et l'assistance technique dans l'analyse de la rentabilité et la gestion des projets d'investissement public.  
 Numéro de Don :  
 Nom de la Demande de Propositions (DDP) : DP N° 001/PMATC-CG/CEP-2013, Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelles et l'assistance technique dans l'analyse de la rentabilité et la gestion des projets d'investissement public  
 Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC)  
 Date de publication de l'AMI : le 14 mars 2013 via UNDB Online et 19 mars 2013 aux Dépêches de Brazzaville  
 Date de publication de la DDP : 13 mai 2013  
 Date d'ouverture des propositions techniques : 25 juin 2013  
 Date d'ouverture des propositions financières : 19 août 2013  
 Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 03 octobre 2013  
 Nom de l'attributaire du Contrat : Institut FORHOM Egis Bdpa  
 Nationalité : Française  
 Adresse : 15, rue Philippe Harlé – BP : 63001-17030 La Rochelle Cedex 1- France  
 Montant du Contrat : Cent quarante-deux millions cinq six- mille six cent cinquante –huit (142 506 658) Francs CFA hors taxes, soit 217 250 Euros.  
 Date de démarrage du Contrat : 21 octobre 2013  
 Durée d'exécution du Contrat : 4 mois  
 Synthèse de l'objet du Contrat: La mission du consultant porte sur la formation de 200 personnes pour

l'ensemble des ministères techniques. Celle-ci sera axée sur les techniques d'étude de faisabilité et de gestion des projets depuis la formulation en passant par l'analyse des coûts et des bénéfices, la gestion jusqu'à l'évaluation ex post des projets d'investissement publics.  
 Nombre total de soumissionnaires: Quatre (4)  
 Pour chaque soumissionnaire :  
 Nom : Société SOFRECO  
 Nationalité : Française  
 Adresse : 92-98 Boulevard Victor Hugo – 92 115 Clichy Cedex France  
 Notes techniques : 44,25 points  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : 4ème à l'issue de l'évaluation technique  
 Nom : Institut IDEA International  
 Nationalité : Canadienne  
 Adresse : 962, Mainguy, Québec (Québec), G1V 3S4, Canada  
 Notes techniques : 55,50 points  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : 2ème à l'issue de l'évaluation technique  
 Nom : Groupement CIEDEL/IPRC  
 Nationalité : Franco/Congolaise  
 Adresse : Immeuble CNSS 7è étage –Centre-ville BP : 537 Brazzaville  
 Notes techniques : 45 points  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : 3è à l'issue de l'évaluation technique  
 N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

## PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRAT DE CONSULTANTS NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 22 octobre 2013  
 Pays : République du Congo  
 Agence d'exécution : Cellule d'exécution du projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles.  
 Nom du Projet : Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelle dans le domaine de l'informatique.  
 Numéro de Don :  
 Nom de la Demande de Propositions (DDP) : DP N° 006/PMATC-CG/CEP-2013, Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelle dans le domaine de l'informatique.  
 Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC)  
 Date de publication de l'AMI : le 14 mars 2013 via UNDB Online et 19 mars 2013 aux Dépêches de Brazzaville  
 Date de publication de la DDP : 30 mai 2013  
 Date d'ouverture des propositions techniques : 12 juillet 2013  
 Date d'ouverture des propositions financières : 08 octobre 2013  
 Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 11 octobre 2013  
 Nom de l'attributaire du Contrat : BL TECHNO-LOGY  
 Nationalité : Congolaise  
 Adresse : 1er étage immeuble Western Union, 1654, Avenue des 3 Martyrs Batignolles  
 Montant du Contrat : Quarante neuf millions quatre cent quatre et un mille cinq cent (49 441 500) Francs CFA hors taxes.  
 Date de démarrage du Contrat : 20 jours après la date de signature du contrat  
 Durée d'exécution du Contrat : 4 semaines  
 Synthèse de l'objet du Contrat: La mission du consultant consiste à former le personnel cadre sur l'informatique, son utilité et son utilisation ; Former le personnel cadre sur les programmes de base de l'informatique.  
 Nombre total de soumissionnaires: Cinq (5)  
 Pour chaque soumissionnaire :

Nom : SOFRECO  
 Nationalité : Française  
 Adresse : Blvd Victor Hugo – 92115 Clichy Cedex-France  
 Notes techniques : 64, 64 points  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : 2ème à l'issue des évaluations techniques  
 Nom : SPECTRUM International  
 Nationalité : Congolaise/Kinshasa  
 Adresse :  
 Notes techniques : 63,32 points  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : 3ème à l'issue de l'évaluation technique  
 Nom : ERNST & YOUNG  
 Nationalité : Congolaise/Brazzaville  
 Adresse : Immeuble des MUCODEC, 3è étage – Boulevard Denis Sassou Nguesso- Centre-ville BP : 84 Brazzaville  
 Notes techniques : Néant  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : Néant (éliminer à l'issue de la vérification sur la conformité des formulaires)  
 Nom : EYRA INTERNATIONAL & NC Consulting  
 Nationalité : Française  
 Adresse : 33/40 Rue de Paris- 95 550 Bessancourt –France  
 Notes techniques : Néant  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : (éliminer à l'issue de la vérification sur la conformité des formulaires)  
 N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

## PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRAT DE CONSULTANTS NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 22 octobre 2013  
 Pays : République du Congo  
 Agence d'exécution : Cellule d'exécution du projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles.  
 Nom du Projet : Recrutement d'un consultant firme pour l'élaboration de la stratégie de mobilisation de la Diaspora pour la reconstruction et le développement du Congo.  
 Numéro de Don :  
 Nom de la Demande de Propositions (DDP) : DP N° 005/PMATC-CG/CEP-2013, Recrutement d'un consultant firme l'élaboration de la stratégie de mobilisation de la Diaspora pour la reconstruction et le développement du Congo.  
 Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC)  
 Date de publication de l'AMI : le 14 mars 2013 via UNDB Online et 19 mars 2013 aux Dépêches de Brazzaville  
 Date de publication de la DDP : 30 mai 2013  
 Date d'ouverture des propositions techniques : 12 juillet 2013  
 Date d'ouverture des propositions financières : 08 octobre 2013  
 Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 11 octobre 2013  
 Nom de l'attributaire du Contrat : KPMG/PROGRESS CONSULTING  
 Nationalité : Congolaise/Brazzaville  
 Adresse : Immeuble Monte Cristo Angle Avenue Orsy et Boulevard Denis Sassou Nguesso- BP : 14366 Brazzaville - République du Congo  
 Montant du Contrat : soixante six millions cent quarante et un mille deux cent cinquante (66 141 250 F.CFA) Francs CFA hors taxes.

Date de démarrage du Contrat : 14 jours après la date de signature du contrat  
 Durée d'exécution du Contrat : 5 mois  
 Synthèse de l'objet du Contrat: La mission du consultant consiste à appuyer la Cellule de Mobilisation de la Diaspora dans le processus de préparation, de validation et de mise en œuvre d'un document de stratégie de mobilisation de la diaspora congolaise et d'un plan d'action adéquat.  
 Nombre total de soumissionnaires: Trois (3)  
 Pour chaque soumissionnaire :  
 Nom : R.M.D.A/GEREC  
 Nationalité : Française  
 Adresse : 195 rue de Paris- BP : 94220 Charenton –France  
 Notes techniques : Néant  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : éliminer à la suite de la vérification des conformités des formulaires types  
 Nom : Ernst & Young  
 Nationalité : Congolaise/Brazzaville  
 Adresse : Immeuble des MUCODEC, 3è étage – Boulevard Denis Sassou Nguesso- Centre-ville BP : 84 Brazzaville  
 Notes techniques : 53,32 points  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : 2è à l'issue de l'évaluation technique  
 N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

## PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRAT DE CONSULTANTS NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 22 octobre 2013  
 Pays : République du Congo  
 Agence d'exécution : Cellule d'exécution du projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles.  
 Nom du Projet : Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelle et l'assistance technique dans le suivi-évaluation de la stratégie de croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté.  
 Numéro de Don :  
 Nom de la Demande de Propositions (DDP) : DP N° 004/PMATC-CG/CEP-2013, Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelle et l'assistance technique dans le suivi-évaluation de la stratégie de croissance, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté.  
 Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC)  
 Date de publication de l'AMI : le 14 mars 2013 via UNDB Online et 19 mars 2013 aux Dépêches de Brazzaville  
 Date de publication de la DDP : 13 mai 2013  
 Date d'ouverture des propositions techniques : 25 juin 2013  
 Date d'ouverture des propositions financières : 19 août 2013  
 Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 11 octobre 2013  
 Nom de l'attributaire du Contrat : INSTITUT IDEA INTERNATIONAL  
 Nationalité : Canadienne  
 Adresse : 962 Mainguy, G1V 3S4, Québec (Québec) Canada  
 Montant du Contrat : soixante cinq millions huit cent quatre-vingt deux mille six cent quatre –vingt deux (65 882 682) Francs

CFA hors taxes, soit 129 900 Dollars US.  
 Date de démarrage du Contrat : 14 jours après la date de signature du contrat  
 Durée d'exécution du Contrat : 4 mois  
 Synthèse de l'objet du Contrat: L'objectif principal de la mission est d'optimiser le système de suivi-évaluation du DSCERP 2012-2016 en améliorant et en dynamisant le dispositif institutionnel et en réglementaire existant mis en place lors de l'élaboration du DSRP.  
 Nombre total de soumissionnaires: Trois (3)  
 Pour chaque soumissionnaire :  
 Nom : LINPICO  
 Nationalité : Française  
 Adresse : Avenue Ernest Renan 83460 Les Arcs sur Argens (France)  
 Notes techniques : 70,31points  
 Prix évalués : 144 179 348 F.CFA  
 Notes finales : 70,31 points  
 Classement : 2è à l'issue des évaluations techniques et financières  
 Nom : Ernst & Young  
 Nationalité : Congolaise/Brazzaville  
 Adresse : Immeuble des MUCODEC, 3è étage – Boulevard Denis Sassou Nguesso- Centre-ville BP : 84 Brazzaville  
 Notes techniques : Néant  
 Prix évalués : Néant  
 Notes finales : Néant  
 Classement : 3è à l'issue de l'évaluation technique  
 N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.



## PRESSE

## L'ACI et Ria Novosti signent un accord de coopération

L'Agence congolaise d'information (ACI) et l'Agence russe de presse et d'information internationale Ria Novosti ont signé le 31 octobre à Brazzaville un accord de coopération.

L'accord vise essentiellement à développer l'espace médiatique à travers une couverture objective et professionnelle des activités culturelles, humanitaires, économiques, sportives, politiques. En effet, sans être limitatif dans ses dispositions générales, l'accord prévoit de capitaliser l'expérience des deux parties en vue de la réussite des projets à mettre en œuvre mutuellement et de procéder à un échange d'informations commerciales, techniques et autres. Le directeur général de l'ACI, Wilfried Mbossa, assure qu'à travers l'appui de Ria Novosti, l'ACI sera capable désormais de faire connaître le Congo dans le monde. « Ce que nous ne pouvons pas faire parce qu'on n'a pas la possibilité d'envoyer les journalistes ici et là, à travers cet accord nous aurons la possibilité d'avoir l'information du monde entier », a-t-il déclaré, indiquant qu'il y avait d'autres opportunités au-delà des échanges d'informations : « Nous avons aussi la possibilité d'échanger en matière de formation, d'équipement technique et bien d'autres choses encore ».

Wilfried Mbossa envisage d'élargir la coopération avec d'autres grandes agences à travers le monde pour donner véritablement de la vigueur à l'ACI, « une impulsion sans pareille à la grande agence nationale qui est donc la source officielle de l'information à Brazzaville », a-t-il promis. « Cet accord est un moment historique pour notre agence d'information. Et nous espérons de notre côté que notre expérience dans le domaine du développement des médias modernes pourra aider les Congolais à se développer », a déclaré Vassily Pouchkov, le chef du bureau international de l'Agence de presse Ria Novosti. L'accord est conclu pour une période de cinq ans renouvelable.

Guillaume Ondzé

## ASSAINISSEMENT

## L'aménagement des cours d'eau de Brazzaville à l'étude

Les populations riveraines des rivières Tsiémé, Mfilou, Makélékélé, Mpila 1 et 2 attendent des solutions pour remédier aux inondations qu'elles subissent régulièrement.

Le coordonnateur technique de la délégation générale aux Grands travaux, Oscar Otoka, a rappelé, le 30 octobre à Brazzaville, l'importance du problème aux différents experts participant à l'atelier de validation des études pour l'aménagement des réseaux et cours d'eau de la capitale congolaise.

« En attendant le recalibrage des lits des

un coût de plus de 40 000 euros avec une prévision d'expropriations d'environ 350 parcelles.

Le problème du drainage de l'eau se pose avec acuité. Les experts des administrations concernées par le projet ont proposé de retrouver les lits des différents cours d'eau, comme pour les rivières Madoukou et Mfoa. La proposition est à l'étude, car cela entraînerait une remontée des sédiments, a-t-il été indiqué. Les ouvrages actuels sont peu élevés, à l'exemple du pont Mikalou qui est

complets de ruissellement mis en évidence en comparant les vues aériennes de 2006 et 2012 et les résultats des visites des sites effectuées en 2013. Les experts ont proposé à l'entreprise d'évaluer les débits sur une période d'au moins quarante ans.

Pour rappel, les interventions de la tranche conditionnelle comprennent en priorité l'aménagement de la rivière Tsiémé et la reconstruction de certains ouvrages afin de faciliter le passage de la crue décennale sans inondation. L'étude prévoit la réhabilitation ou la reconstruction de huit ponts ou passerelles de capacité insuffisante.

S'ajoute aussi le recalibrage du lit de la Mfilou sur une longueur de 1 500 mètres. L'étude de faisabilité prévoit le remplacement de quatre ouvrages de section insuffisante ; des interventions ponctuelles sur les collecteurs Kélékélé, Mpila 1 et 2, telles que l'aménagement des fossés existants et la reconstruction d'ouvrages de franchissement. Les travaux programmés ou en cours d'exécution dans les zones considérées concernent l'aménagement et l'extension de la route de la Corniche. Le contrôle des zones d'érosions et l'aménagement en cours des bassins de la Tsiémé, Kélékélé, Mfilou, comprennent des travaux de stabilisation des ravins avec gabionnage, ouvrage en béton armé et plantation de vétivers ; les travaux de voirie et drainage pour l'aéroport Maya-Maya en cours incluent la construction de rampes d'accès et d'ouvrages hydrauliques dans le bassin supérieur de la Mfilou. L'ouvrage MFI-OH3, détruit, sera remplacé par un triple dalot, actuellement en cours de construction ; un nouveau collecteur secondaire dans le bassin Mpila 1 sera installé.

Nancy France Loutoumba



La réunion des experts (© DR)

cours d'eau et la reconstruction des ouvrages de franchissement, il est utile d'envisager des solutions dites pilotes, touchant au pavage des rues et à la reconstruction des caniveaux dans les artères sensibles pour soulager le plus vite possible les populations », a-t-il indiqué.

À la suite de la présentation des avant-projets par le bureau d'étude, la discussion a tourné autour de la manière de réaliser l'aménagement de la rivière Tsiémé, qui concerne la plus importante superficie pour

complètement ensablé.

**Remonter le lit des cours d'eau est-il une bonne solution ?**

« L'ensablement est un problème d'entretien. Faut-il redimensionner les ouvrages parce qu'on ne sait pas les entretenir et que, du coup, les populations sont inondées ? L'ensablement existera toujours. Remonter le lit des cours d'eau est-il une bonne solution ? », s'est interrogé Oscar Otoka.

Les débats ont tourné autour des coeffi-

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS  
NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 22 octobre 2013  
Pays : République du Congo  
Agence d'exécution : Cellule d'exécution du projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles.

Nom du Projet : Recrutement d'un consultant firme pour la mise en œuvre des résultats de l'étude sur la diversification économique et la compétitivité mondiale.

Numéro de Don :

Nom de la Demande de Propositions (DDP) : DP N° 002/PMATC-CG/CEP-2013, Recrutement d'un consultant firme pour la mise en œuvre des résultats de l'étude sur la diversification économique et la compétitivité mondiale.

Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC)

Date de publication de l'AMI : le 14 mars 2013 via UNDB Online et 19 mars 2013 aux Dépêches de Brazzaville

Date de publication de la DDP : 13 mai 2013

Date d'ouverture des propositions techniques : 25 juin 2013  
Date d'ouverture des propositions financières : 19 août 2013

Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 03 octobre 2013

Nom de l'attributaire du Contrat : Société SOFRECO

Nationalité : Française

Adresse : Boulevard Victor Hugo - 92115 Clichy Cedex-France

Montant du Contrat : Soixante quatorze millions neuf cent quatre vingt douze mille deux cent quatre-vingt quatre (74 992 284) Francs CFA hors taxes, soit 114 325 Euros.

Date de démarrage du Contrat : 14 jours après la date de signature du contrat

Durée d'exécution du Contrat : 5 mois

Synthèse de l'objet du Contrat: Outre l'état des lieux de la situation actuelle de la formation technique, professionnelle et universitaire en République du Congo, le consultant passera en revue de manière approfondie et indépendante, les différents programmes et actions phares préconisés dans les grappes retenues dans le PND 2012-2016, notamment en ce qui concerne la formation et le développement des

ressources humaines. Il s'agira de vérifier si les priorités retenues dans le PND 2012-2016 sont cohérentes avec les besoins préconisés en professionnels pour mettre en œuvre efficacement ces programmes.

Nombre total de soumissionnaires: Quatre (4)

Pour chaque soumissionnaire :

Nom : CIEP

Nationalité : Française

Adresse : 1, Avenue Léon-Journault -92318 Sèvres Cedex France

Notes techniques : 71,32 points

Prix évalués : 50 803 870 F.CFA

Notes finales : 79,92 points

Classement : 3ème à l'issue des évaluations techniques et financières

Nom : ARGOAT Conseil Maghreb & INSAF Conseil International

Nationalité : Algérienne

Adresse : BP : 490 Bordj el Barhi Alger-Algérie

Notes techniques : 52,99 points

Prix évalués : Néant

Notes finales : Néant

Classement : 4ème à l'issue de l'évaluation technique

Nom : CRC SOGEMA

Nationalité : Canadienne

Adresse : Complexe St-Charles Tout Ouest 1111, St Charles Ouest Bureau 700 Longueuil Québec Canada J4K 5G4

Notes techniques : 78,32 points

Prix évalués : 59 585 426,12 F.CFA

Notes finales : 80,24 points

Classement : 2ème à l'issue des évaluations techniques et financières

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRAT DE CONSULTANTS  
NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 22 octobre 2013

Pays : République du Congo

Agence d'exécution : Cellule d'exécution du projet multisectoriel d'appui technique ciblé et de renforcement des capacités interministérielles.

Nom du Projet : Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelle et l'assistance technique dans le domaine de la gestion de la dette publique.

Numéro de Don :

Nom de la Demande de Propositions (DDP) : DP N° 003/PMATC-CG/CEP-2013, Recrutement d'un consultant firme pour le renforcement des capacités institutionnelle et l'assistance technique dans le domaine de la gestion de la dette publique.

Méthode de sélection : Sélection basée sur la qualité technique et le coût (SBQC)

Date de publication de l'AMI : le 14 mars 2013 via UNDB Online et 19 mars 2013 aux Dépêches de Brazzaville

Date de publication de la DDP : 08 juin 2013

Date d'ouverture des propositions techniques: 22 juillet 2013

Date d'ouverture des propositions financières : 08 octobre 2013

Date d'approbation par la Banque du projet de Contrat négocié : 11 octobre 2013

Nom de l'attributaire du Contrat : ERNST & YOUNG

Nationalité : Congolaise/Brazzaville

Adresse : Immeuble des MUCODEC, 3<sup>e</sup> étage, Boulevard Denis Sassou Nguesso- Centre-ville BP : 84 Brazzaville- République du Congo

Montant du Contrat : Soixante quatorze millions neuf cent cinquante un mille neuf cent quatre-vingt (74 951 980) Francs CFA hors taxes, soit 149 904 Dollars US.

Date de démarrage du Contrat : 14 jours après la date de signature du contrat

Durée d'exécution du Contrat : 3 mois

Synthèse de l'objet du Contrat: L'objet de la mission est d'assurer un renforcement des capacités et une assistance technique permettant de contribuer au renforcement de l'expertise dans la préparation d'une stratégie nationale d'endettement publique, le traitement et la gestion de la dette intérieure et extérieure.

Nombre total de soumissionnaires: un (1)

N.B. : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution.

En tout état de cause, la Banque se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché.





# Récompense des premiers gagnants de la grande PROMO «C'est le moment » !

« C'est le moment ! » C'est la nouvelle promotion de Airtel qui permet aux abonnés de cumuler les points pendant huit semaines, simplement en consommant des produits AIRTEL (sms, appels, internet afin d'être sélectionné parmi les 5400 gagnants. A la clé de cette innovation promotionnelle, il y a plus de trois cent millions de francs (300 000 000) FCFA répartis à travers des lots ou gains différents dont : une superbe Nissan Patrol, deux Suzuki Sx4, cinq billets d'avion avec séjour pour aller vivre en live la fête du football 2014 au Brésil, trois (300) Smartphones, Un (01) millionnaire chaque jour, soit cinquante six (56) millionnaires et cent vingt (120.000.000) millions cash à partager pour cette promotion.

Lancé le 03 Octobre 2013, Airtel LEADER incontesté de la téléphonie mobile au Congo une fois de plus, continue à faire gagner ses abonnés avec un nouveau concept nommé C'est le moment. Les abonnés airtel continuent de faire confiance à leur réseau préféré et participent massivement à travers tout le Congo à cette promotion de grande envergure.

Les mercredi 16 octobre 2013 et 23 octobre 2013 la société airtel a procédé aux deux premiers tirages journaliers et hebdomadaires de la promo suivie de deux SHOWS TELE sous la supervision de l'Huissier de Justice Maître MASSAMBA.

Pour illustrer les gains, airtel a organisé deux grandes caravanes à Pointe-Noire et Brazzaville avec exposition des véhicules, dans une ambiance bonne enfant avec une animation musicale.

Mécanisme : pour participer à la promotion, trois moyens de souscription GRATUITE sont mis à la disposition des clients :

- 1-En tapant \*139#
- 2-SMS en envoyant le mot million au 139
- 3-IVR en appelant le 139

Depuis le lancement de la promotion début octobre, 282 317 abonnés ont déjà participé Trente sept millions cinq cent mille francs (37 500 000) FCFA de lots ont été distribués.

Les lots à gagner sont répartis en gain journalier et hebdomadaire, par tirage au sort.

#### Lots journaliers :

Tous les jours 100 clients gagnants tirés au sort parmi ceux qui auront totalisés 1 000 points et un millionnaire en FCFA parmi ceux qui totaliseront 7 000 points.

Pour un minimum de 1.000 points, il y aura : 50 gagnants de 5 000 FCFA, 25 lauréats de 10 000 FCFA, 10 de 25 000 FCFA, 5 gagnants de 100 000 FCFA, 5 gagnants de Smartphone Huawei. Les clients qui atteignent un minimum de 7000 points sont éligibles pour le million du jour. Concernant l'accumulation des points, il n'ya que le crédit du compte principal et celui de Zwa sauvetage qui seront pris en compte. 1 Franc consommé = 1 point.

#### Lots hebdomadaires :

Quatre gagnants tirés au sort parmi ceux ayant consommé au moins 10 000Fca la semaine, participeront au show télé où ils devront répondre à un quizz Airtel pour partir avec : 1 séjour au Brésil tous frais pris en charge ou une Suzuki Vitara.

#### Super Lot :

Une Nissan Patrol V8 sera tirée au sort parmi les 10 candidats ayant le plus consommé durant toute la période promotionnelle soit huit semaines.

La promotion continue et prendra fin le 27 novembre 2013, Affaire à suivre !

Pour toutes informations, le règlement de la promo « C'est le moment ! » est disponible auprès du Cabinet de Maître Jean Ignace MASSAMBA, huissier de justice à l'adresse 29 rue Bomi tabas, Immeuble ex-cinéma Vox, marché Mougali et dans toutes les agences AIRTEL.

**Airtel, le réseau qui unit**



Le grand carnaval « C'est le moment » à Brazzaville et Pointe-Noire



Mr Kodet Herbert, recevant son chèque de 1 000 000 FCFA. Mr Mourad Belan, gagnant du 1<sup>er</sup> billet pour le Brésil



Mr YOMBO Kevin, recevant son chèque de 1 000 000 FCFA



Mr ALI SHEMKHA, recevant son chèque de 1 000 000 FCFA



Mr SAMBOU Jean Toussaint gagnant du 2<sup>ème</sup> billet pour le Brésil et BILAMBI Freddy millionnaire du 2<sup>e</sup> show télé



**KIMONGO**

**La Fondation Ébina apporte son assistance aux populations**

Une délégation de cette fondation conduite par son président, Joe Washington Ébina, a remis récemment des vivres, notamment du riz et de cartons de sardines, aux populations de Yandza, Pangui et Kimongo, traumatisées par l'incursion de militaires angolais le mois dernier.

De retour du département du Niari, précisément des localités concernées, le président de la Fondation Ébina a animé le 31 octobre une conférence de presse au cours de laquelle il est revenu sur la nature de cette donation et les témoignages reçus sur place.

« Le don a été relativement important dans la mesure où nous avons transporté sur place un conteneur de quarante pieds. Il faut rappeler que les populations sont nombreuses, nous avons distribué des vivres à Yandza, ce qui n'était pas prévu, à Pangui et à Kimongo. Nous avons fait ce déplacement au nom de la solidarité nationale pour apporter notre soutien aux populations traumatisées de cette zone », a expliqué Joe Washington Ébina, précisant que son action était humanitaire.

Il a, par ailleurs, rendu hommage au sous-préfet de Kimongo qui a mis, d'après lui, son véhicule à la disposition des populations en fuite dans les forêts dès l'arrivée des troupes angolaises afin de les ramener vers leurs maisons. Il a également rappelé que ces populations travaillaient régulièrement avec les habitants de Cabinda qui viennent souvent se ravitailler dans les cultures de tomates.

« Cette partie du pays est reconnue comme une zone qui cultive énormément de tomates, donc la cohabitation va



Joe Washington Ebina remettant du riz aux populations. (© DR) se remettre en place. Je suis heureux parce qu'aucune exaction ni séquestration n'a été signalée », s'est réjoui celui qui se fait parfois l'avocat de certaines personnes victimes d'actes de violence. Interrogé sur les motivations de l'incursion angolaise en territoire congolais, Joe Washington Ébina s'est dit indigné du fait que subitement des militaires angolais sont entrés dans les villages, ce qui est inacceptable.

Il a aussi regretté le fait que les autorités congolaises n'aient pas voulu en informer les populations. Rappelons que la Fondation Ébina est arrivée jusqu'à la frontière qui sépare le Congo et l'Angola.

Parfait-Wilfried Douniama

**DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS  
Plus de 100 000 femmes attendues à Brazzaville**

Organisée par l'association Solidarité cancer, en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Population, cette campagne de dépistage gratuit a été lancée le 4 novembre par le président de la Fondation Perspectives d'avenir, Denis Christel Sassou N'Guesso, parrain de l'opération, à l'hôpital de l'amitié sino-congolaise, situé à Mfilou dans le 7<sup>e</sup> arrondissement.

La campagne de dépistage gratuit du cancer du col de l'utérus se déroulera pendant un mois à Brazzaville. Au total, plus de 100 000 femmes sont visées par cette activité, la première du genre au Congo. Elle se déroule dans huit centres de santé de la capitale, notamment les hôpitaux de Makélékélé, Mpissa, Mfilou, Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, hôpital central des armées Pierre Mobengo, Clinique municipale Albert Leyono, Centre de santé intégré de Ngamakosso et l'hôpital pédiatrique de Talangai. La première campagne de dépistage des lésions précancéreuses du col de l'utérus et de lutte contre le cancer du col de l'utérus au Congo, destinée aux femmes de tout âge en pleine activité sexuelle ou pas, sera pratiquée par des spécialistes du cancer exerçant dans les deux grands hôpitaux du pays, notamment le CHU de Brazzaville et l'hôpital général de Loandjili de Pointe-Noire. Après l'examen de dépistage, la prise en charge des femmes qui présenteront des signes quelconques en rapport avec la maladie cancéreuse, sera gratuitement réalisée. Le président de Solidarité cancer, le professeur Jean Bernard Nkoua-Mbon, a indiqué qu'« Il s'agit d'un combat contre une maladie, le cancer du col de l'utérus, qui n'est ni une fatalité,

ni une malédiction, mais un événement indésirable que nous pouvons éradiquer. » Le conseiller à la population du ministre de la Santé, Florent Balandamio, a, de son côté, rappelé que la lutte contre le cancer au Congo était une action prioritaire qui intègre les axes stratégiques du Plan national de développement sanitaire.



Denis Christel Sassou N'Guesso lançant la campagne

**Les taux de mortalité et de morbidité restent élevés**

La représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo a encouragé l'initiative du président de la Fondation perspectives d'avenir. D'après Fatoumata Binta Tidiane Diallo, en dépit des progrès spectaculaires de la science et de la médecine d'une part, et des efforts de développement dans le monde d'autre part, les taux de mortalité et de morbidité au sein de la couche féminine pour maladies évitables restent encore élevés dans la région Afrique dont le Congo. « En effet, selon l'OMS parmi les 493 000 nouveaux cas dépistés en 2002 dans le monde avec létalité de 274 000, 90% concerne les pays en développement. En Afrique au sud du Sahara, malgré la sous-notification, parmi les 72 000 nouveaux cas enregistrés, il a été notifié 56 000 décès. Selon les mêmes sources, le facteur majeur de risque du cancer du col de l'utérus est l'infection par le virus du papillome humain (VPH) qui survient en général au

cours de l'adolescence après les premiers rapports sexuels », a rappelé Fatoumata Binta Tidiane Diallo.

**Briser le mur de la résignation et de l'inaction**

Présidant la cérémonie, le promoteur de cette activité a rappelé : « Notre action peut paraître illusoire au regard de l'étendue et de la complexité de cette maladie ; cependant, avec nos partenaires de l'association Solidarité cancer, nous y croyons fermement car, celle-ci combinée avec d'autres actions passées et sûrement futures, a le mérite de briser le mur de la résignation et de l'inaction », a précisé Denis Christel Sassou N'Guesso.

Il a annoncé le lancement, le 14 novembre prochain à Oyo, dans sa circonscription électorale, de la campagne de vaccination gratuite contre le cancer du col de l'utérus pour les jeunes filles âgées de 9 à 13 ans.

P.W.D.

Reconcilier avec l'assurance

Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz Congo Assurance / Siège Social  
Av. Lingolzi PENELOPE Résidence Gabriella / Pointe Noire  
Tél : (242) 05 601 12 00

Brazzaville  
Marché Plateau-Ville  
Tél : (242) 05 012 95 51

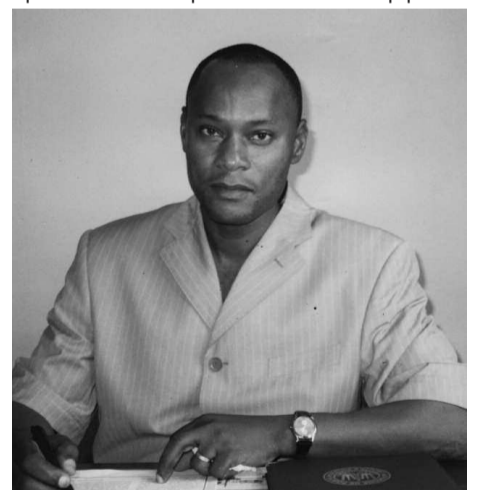
Agent Général SCAR  
Congo - Ville / Pointe Noire  
Tél : (242) 05 012 95 51

Allianz (ib)

**IN MEMORIAM**

5 novembre 2008 – 5 novembre 2013  
Voici cinq ans qu'il a plu au Tout puissant de rappeler à lui notre père, oncle et frère Gustave Mokobo.

En ce triste anniversaire les enfants Mokobo prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. À cet effet, une messe d'action de grâces sera dite le mardi 5 novembre à la basilique Saint Anne de Poto-poto.



**Assurances et Réassurances du Congo**

**40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE 1973 - 2013**

**40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise**

*Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble*

**Soyez rassurés, vous êtes bien assurés**

Assurances et Réassurances du Congo  
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

**Entreprise régie par le code CIMA**

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

[www.arc-congo.cg](http://www.arc-congo.cg)



## PRISE EN CHARGE DES NOUVEAUX PENSIONNÉS 2012 DE LA CAISSE DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES (CRF)

**COMMUNICATION DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**  
**Le Général de division Florent NTSIBA**

*Brazzaville, 4 novembre 2013*

**- Monsieur le Président du Collectif des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012 ;**

**- Monsieur le directeur général de la police nationale ;**

**- Mesdames et messieurs ;**

Parmi ses priorités majeures, le Gouvernement a retenu d'améliorer le cadre institutionnel et opérationnel qui sous-tend le droit à la pension.

Au demeurant, la lecture récurrente du départ à la retraite a souvent mis en exergue la situation fortement éprouvante du nouveau pensionné dans le carcan du dénuement et de la désespérance.

Durant de nombreuses décennies, notre univers social s'est accoutumé à cette image insupportable de la retraite.

Le départ à la retraite était devenu synonyme d'une attente de quatre à sept ans, sinon plus dans d'autres cas, pour le nouveau pensionné avant de percevoir sa pension.

Du fait des délais longs et éprouvants entre le départ à la retraite et la perception de la pension, certains agents de l'Etat n'ont malheureusement pu jouir de ce droit.

La résignation aux pratiques humiliantes et dévalorisantes a parfois constitué l'ultime recours pour d'autres nouveaux retraités confrontés à leur quotidien.

Face à cette réalité anachronique, je salue d'ores et déjà la grande sagesse et le sens élevé de responsabilité qui ont caractérisé votre démarche en vue de parvenir à une issue heureuse dans la résolution de cette situation.

L'automatisation de la retraite, c'est l'exigence de raccourcir les délais entre le départ à la retraite et le versement de la pension afin que l'attente avilissante subie par le nouveau retraité, avant de percevoir sa pension, cède la place à une prise en charge immédiatement assurée.

Soucieux du bien-être de l'ensemble de ses compatriotes, le Président de la République, Son Excellence Denis SASSOU-NGUESSO, avait déjà décidé de relever le niveau des plus basses pensions pour revaloriser le seuil minimal du pouvoir d'achat des retraités.

Dans cet élan de cœur et de raison, sensible à la situation préoccupante des nouveaux retraités ne jouissant pas de leur pension durant plusieurs années, le Gouvernement a engagé la liquidation des droits à pension des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012.

Les arrêtés de concession de pension déjà signés et publiés concernent actuellement 1.047 agents de l'Etat admis à faire valoir leurs droits à la retraite en 2012.

Le reste des dossiers est en cours de traitement ou en attente du recueil de la biométrie, principalement pour les nouveaux retraités résidant à l'intérieur du pays.

A ce jour, l'automatisation de la retraite est effective du point de vue administratif à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF). Son opérationnalisation a été conditionnée par la mise à disposition des ressources financières nécessaires à la prise en charge des nouveaux pensionnés.

Sur décision du Conseil des ministres, les charges d'investissement de la CRF sont désormais prises en charge par le budget de l'Etat.

Dans la même optique, le paiement des arrérages et arriérés dudit organisme relève à présent de la compétence de la Caisse congolaise d'amortissement (CCA).

Ces deux décisions du Conseil des ministres offrent à la CRF l'opportunité d'assurer la prise en charge des nouveaux pensionnés de 2012, au cours des mois

de novembre et décembre 2013, grâce à un effort interne de gestion porté par la disponibilité des ressources initialement affectés à l'investissement et l'apurement des divers arriérés.

Ainsi, pour le Gouvernement et en considération des ressources disponibles, la prise en charge des nouveaux pensionnés de 2012 ayant des arrêtés de concession de pension déjà publiés devait s'effectuer, pour une partie, en novembre 2013 et, pour le reste, en décembre 2013.

Mais, au terme des concertations avec le Bureau du Collectif des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012, cette prise en charge s'effectuera en décembre 2013 et concernera l'ensemble des nouveaux pensionnés de 2012 disposant de leurs arrêtés de concession de pension publiés.

Cette prise en charge se poursuivra en 2014 au fur et à mesure de la publication des arrêtés de concession de pension.

Un collectif budgétaire est en cours de mise en place pour permettre le redéploiement et l'affectation des ressources ainsi rendues disponibles à la prise en charge des nouveaux pensionnés de 2012.

Le Gouvernement a donc l'avantage d'annoncer l'effectivité et le démarrage de la prise en charge des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012 et ayant leurs arrêtés de concession de pension déjà publiés.

En novembre et décembre 2013, les prestations sociales atteindront respectivement 3.422.800.000 francs CFA et 3.520.000.000 francs CFA, soit une proportion de 86% et 88% des recettes totales de la CRF.

La prise en charge des nouveaux pensionnés de 2013, qui interviendra en 2014, bénéficiera des avantages induits par la réforme en cours de notre système de sécurité sociale.

La réforme de la sécurité sociale dans notre pays apportera des modifications substantielles dans l'organisation et le fonctionnement de l'organisme de gestion du régime des pensions des agents de l'Etat qui sera doté, entre autres, d'un comité de direction et d'un organe de participation sociale en charge d'assurer une gestion équilibrée du régime sus-mentionné.

Dans le même ordre d'idées, la mise en place récente du comité national de financement de la sécurité sociale, qui a pour mission principale de veiller sur l'équilibre financier des régimes obligatoires de sécurité sociale, contribuera, de manière significative, à la gestion saine de l'organisme, notamment à travers la couverture adéquate des prestations sociales.

**- Monsieur le Président du Collectif des agents de l'Etat admis à la retraite en 2012 ;**

**- Mesdames et messieurs ;**

Comme vous le savez, le repas même le plus copieux commence par la première bouchée.

De même, la main tendue et ouverte, qui se met à votre disposition, doit être perçue comme un vibrant appel au dialogue permanent pour prévenir les surchauffes inutiles, dans la nécessaire compréhension de tous.

Porteuse d'espérance et d'encouragement, cette main tendue et ouverte ne doit ni être repoussée, ni être engloutie par l'intransigeance des surenchères souvent trompeuses qui éloignent de la réalité.

C'est pourquoi je vous invite à rejoindre les acteurs du dialogue fécond dans la recherche, chaque jour, des solutions les plus appropriées sur le front du développement social dans notre pays.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**



**LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE**

**Baisse des financements européens dans les pays du Sud**

**Pour la première fois depuis environ dix ans, les financements dédiés à la lutte contre la tuberculose, une maladie présente presque exclusivement dans les pays du Sud, ont baissé.**

À l'inverse du sida, la tuberculose souffre d'un manque de mobilisation des pays développés. C'est le constat fait lors d'une rencontre autour de la tuberculose organisée au Sénat à la veille de la Conférence internationale de l'Union européenne (UE) contre les maladies respiratoires.

L'ONU aurait diagnostiqué en 2011 environ neuf millions de personnes nouvellement atteintes de la tuberculose et 1,4 million de décès liés à la maladie. Par rapport à 2011, les financements dédiés à la recherche et au développement (R&D) pour la tuberculose ont baissé de 4,6% en 2012 pour atteindre 627,4 millions de dollars. Ce qui serait une première, selon le rapport du think-tank Halte à la tuberculose.

Sa directrice exécutive, Lucica Ditiu parle de « véritable déconnexion entre la gravité et l'ampleur de cette maladie et les moyens pour la combattre ». Presque disparue des pays développés, la tuberculose, maladie des pauvres, est toujours présente dans les pays pauvres, mais à l'inverse du sida, elle ne touche plus l'ensemble des économies. Aujourd'hui, vingt-deux pays seulement supportent 80% de la charge mondiale de la tuberculose. Lucica Ditiu s'insurge : « Nous disposons des mêmes outils pour lutter contre la tuberculose qu'il y a 40 ans. »

**6 milliards de dollars par an**

Le budget mondial de R&D pour le sida est d'environ 6 milliards de dollars par an. Pour chaque dollar dépensé dans la recherche sur cette maladie, seuls 10 % sont consacrés à la recherche sur la tuberculose, a expliqué le directeur exécutif du groupe d'action pour le traitement, Mark Harrington, une iniquité qui pourrait mettre en péril les progrès accomplis dans la lutte contre cette maladie infectieuse. La tuberculose enregistre 2% de baisse annuelle dans le monde. À ce rythme, il faudrait environ 180 ans pour que les plus touchés, notamment africains, par cette maladie atteignent les niveaux enre-

gistrés dans les pays développés, expliquent les experts.

À en croire le rapport 2013 de l'ONU sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), bien que lente, cette baisse devrait permettre d'atteindre la cible OMD qui consiste à arrêter la progression et inverser l'incidence de la tuberculose. L'objectif de réduire de moitié les taux de décès de 1990 d'ici à fin 2015 « pourrait être atteinte à l'échelle mondiale et dans plusieurs régions » relève l'organisation.

La répartition entre les trois maladies reste délicate au sein du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Pour l'ambassadeur français pour les maladies transmissibles au Quai-d'Orsay, Philippe Meunier, il est indéniable que la lutte contre le sida a tiré les financements du fonds vers le haut. Il propose de fonctionner davantage grâce au cofinancement. La répartition entre les différentes maladies infectieuses demeure difficile. En effet, le sida accapare à lui seul 50% des ressources du Fonds mondial, et la tuberculose 18%. La reconstitution du Fonds mondial est prévue avant la fin de l'année 2013.

**Encore 1,6 milliard de dollars pour combler le déficit**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que 13% des personnes tuberculeuses étaient séropositives en 2011.

L'OMS et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme soulignent qu'il faudrait 1,6 milliard de dollars supplémentaires pour combler le déficit de financement pour la période 2014-2016 de la lutte contre la tuberculose. La question qu'il faut se poser, c'est de savoir si l'austérité budgétaire aura raison de l'investissement des donateurs.

La France, quant à elle, va doter le Fonds mondial de 360 millions d'euros annuels pour la période 2014-2016, soit un maintien de sa contribution par rapport à la période 2011-2013. Le Royaume-Uni compte, par contre, augmenter sa contribution à 1,18 milliard d'euros sur trois ans, ce qui en fait le premier pays européen donateur.

Noël Ndong

**PRÉSENCE FRANÇAISE EN AFRIQUE**

**Le Sénat appelle à une redéfinition de la stratégie**

**À quelques semaines du Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, le groupe de travail de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat a fait le bilan de la présence française sur le**

L'ancien secrétaire d'État à la Coopération Jean-Marie Bockel, aujourd'hui sénateur, et le sénateur Jeanny Lorgeoux ont présenté, le 30 octobre, les conclusions de ce rapport d'information, adopté à l'unanimité. Intitulé « L'Afrique est notre avenir », le rapport établit un diagnostic des mutations en cours dans le continent, notamment l'explosion démographique, qui nécessite un réel accompagnement sur le plan alimentaire, la formation, l'habitat, la santé et l'emploi pour « plus d'un milliard de nouveaux habitants d'ici quarante ans ». Jean-Marie Bockel a souligné la croissance constante de l'Afrique depuis dix ans (5%), preuve de son dynamisme, « qui peut être pour [la France] un formidable réservoir de croissance ».

Le rapport fait un tour d'horizon des relations franco-africaines et souligne le paradoxe d'une France qui, après avoir été l'un des seuls pays à poursuivre, après les indépendances, une politique africaine, manque aujourd'hui de stratégie, au moment où les pays émergents investissent massivement dans le continent, avec des stratégies qu'ils mettent méthodiquement en œuvre. Il appelle à une mise en chantier d'une « définition stratégique à long terme - sur ce continent aujourd'hui convoité, dans un partenariat d'égal à égal, fondé sur des intérêts communs », dans une Afrique qui n'attend plus.

Pour Jeanny Lorgeoux, « l'intervention de la France au Mali ne doit pas faire illusion. Alors qu'une partie de l'Afrique subsaharienne connaît une croissance et une transformation sans

précédent et que l'autre sombre dans le sous-développement, la présence de la France est en recul, alors qu'elle a une relation sans équivalent avec le continent. »

**L'Afrique doit préoccupier l'Europe**

Pour Jean-Marie Bockel, « une Afrique de deux milliards d'habitants à quatorze kilomètres du sud de l'Europe avec autant d'opportunités et de risques devrait être une préoccupation. » L'Afrique de demain est unanimement considérée comme le moteur de croissance pour l'Europe, et son échec pourrait être un cauchemar, d'après le rapport, qui définit dix priorités et soixante-dix mesures pour relancer les relations franco-africaines. Les domaines retenus sont économiques, militaires,

dispositif « afin de disposer des capacités réactives et flexibles en fonction de l'évolution des besoins, notamment au Sahel ».

**L'éducation comme pilier...**

Sur le plan culturel, le rapport tire la sonnette d'alarme sur les difficultés que rencontre la francophonie, et plaide pour un assouplissement des conditions d'entrée et de séjour en France afin que « la France redevenue une terre d'accueil privilégiée des étudiants, des artistes et des chefs d'entreprises africains ». Il propose entre autres la création d'une université francophone pilote à Dakar (Sénégal), « à l'image de l'université Paris-Sorbonne-Abou Dhabi », ainsi que le développement de l'enseignement universitaire numérique à dis-

« La France doit redevenir une terre d'accueil privilégiée des étudiants, des artistes et des chefs d'entreprises africains »

culturels et de développement. Le rapport propose une stratégie à la fois « ambitieuse et cohérente », un livre blanc sur l'Afrique, la création d'un ministère de la Coopération internationale de plein exercice, une structuration régionale du dispositif diplomatique français sur le continent, et une meilleure association de l'Agence française de développement (AFD) à la défense des intérêts français. Le rapport prend également en compte les enjeux de sécurité et souligne la nécessité de donner une dimension africaine à la présence militaire française de manière à accompagner les efforts du continent pour assurer sa propre sécurité. Il propose de maintenir des points d'appui, mais d'adapter le

tance. Ce rapport oublie la place de la diaspora africaine sur l'échiquier économique d'une Afrique en pleine mutation, ses ressources humaines, les difficultés qu'elle rencontre à s'insérer dans le paysage français. Il n'évoque pas la place désormais quasi acquise par l'Union européenne en matière de diplomatie étrangère, au détriment des États, et demain, celle d'une politique de défense commune européenne, léguant à Bruxelles une partie de la souveraineté des États. Une évolution qui réduit les relations privilégiées, historiques que la France entretient avec l'Afrique, parfois décriées, jugées « condescendantes et de paternalistes ».

Noël Ndong

**AMIC Télécom**  
Fournisseur d'accès Internet

**Installez l'internet + un routeur Wifi à 149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit de connexion haut débit de 512 Kbps.**

**Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo**  
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81  
Email: Support@amc-telecom.com



# DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

## CALENDRIER FISCAL DU MOIS de Novembre 2013

### Le 5 :

- Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance  
(Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)

### Le 15 :

Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA Art 31 de la loi n°12- 97)

- Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)
- Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- Taxe sur les transferts de fonds  
(Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)
- R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE  
(Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)
- Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes
- Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux  
(Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)
- Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)
- Paiement du 4ème acompte de l'IS  
(Art 126 bis CGI, tome 1)
- Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

### Le 20 :

- Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)
- Déclaration et paiement de la TUS  
(Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)
- Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire  
(Art 126 ter CGI, tome 1)
- Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE)  
(Art 1 du CGI, tome 2, livre III)
- Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres, (LF 2013)

« Payer ces impôts, est un devoir civique »

**Contact : 05 746 54 34 / 06 655 96 71**

**AVEC CE CALENDRIER  
VOUS ÊTES AVERTIS**



## CHALLENGE ENTREPRENEURIAL DU BASSIN DU CONGO

## Les gagnants seront connus dans quelques jours

Les noms des cinq lauréats de la première édition du Challenge entrepreneurial du bassin du Congo – un concours sous-régional de business plan organisé par le Réseau international des Congolais de l'extérieur (Rice) – seront annoncés le 23 novembre prochain à Brazzaville. Ils recevront une dotation pouvant aller jusqu'à 50 000 euros pour la concrétisation de leur projet de création d'entreprise.

Co-organisé avec la direction générale des Grands Travaux, la Société nationale des pétroles du Congo (Snpc) et la Banque mondiale, le Challenge entrepreneurial du bassin du Congo s'organise autour de deux volets : le concours de business plans (ou plan d'affaires, un document réalisé par les créateurs d'entreprise afin de prévoir son évolution) et un grand colloque de présentation de la macro-économie du Congo et du secteur privé congolais avec ses défis. Lors de ce colloque, seront abordés les six secteurs économiques regroupant les filières de développement évoquées dans le plan de développement de 2012-2016 de la République du Congo, à savoir : l'agriculture, la construction, le pétrole, les transports, les télécoms et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

### 30% des candidats ont entre 30 et 39 ans et 18% moins de 30 ans

Le dernier jour du colloque sera dédié à l'entrepreneuriat avec une mise en avant d'exemples de réussite africaine et la remise des prix aux lauréats. Sur les 637 demandes, une centaine de dossiers ont été retenus, en majorité des projets portés par de jeunes entrepreneurs : 30% des candidats ont entre 30 et 39 ans et 18% moins de 30 ans. La majorité (67%) des candidatures provient de Congolais vi-



Edwige-Laure Mombouli, présidente du Rice (© DR)

vant au Congo et les femmes ne sont pas en reste puisqu'elles représentent 14% des candidatures. Quinze challengers ont été présélectionnés avant la grande finale qui les opposera à Brazzaville. Ils ont été choisis en fonction de cinq critères : la clarté et la pertinence du projet, l'expérience du promoteur et de son équipe de management, le potentiel commercial du projet sur le marché local et international, le caractère innovant du projet, sa viabilité et le retour sur investissement.

À quelques jours de l'évènement, Edwige-Laure Mombouli, présidente du Rice, a fort à faire : « Il y a les imprévus de logistique à gérer, les surprises, mais cela fait partie du jeu. Nous avons préparé un évènement sur mesure, adapté aux réalités du Congo. Nous voulons garder le même niveau d'excellence que nous avons mis en place avec l'organisation du prix Rice qui récompense chaque année les talents de la diaspora. Nous avons rencontré des échos positifs de tous les acteurs économiques privés, des institutions et des ministères. »

Les inscriptions au colloque peuvent se faire en ligne sur le site internet [challengerice.com](http://challengerice.com) ou en retirant un bulletin d'inscription dans l'un des cinq points de retrait établis à Brazzaville à retourner rempli au Cybercafé de l'Institut fran-

çais du Congo (ex-CCF).

« Nous voulons un public actif et impliqué afin d'avoir des échanges constructifs qui débouchent sur des recommandations claires. C'est pour cela que nous souhaitons que le tissu économique congolais soit vraiment présent, car nous al-

lons parler de leur avenir », précise Edwige-Laure Mombouli.

Au cours de ses différents déplacements, la présidente du Rice a pu prendre le pouls de la capitale : « Je me suis rendu compte que les choses bougent à Brazzaville, on le voit dans le rythme de la ville et les infrastructures qui se construisent. On a la sensation d'une ville en marche, pleine d'énergie. Tout n'est pas parfait, mais les choses se mettent en marche et cela fait du bien, car au travers du Rice, on se sent utile et que ce que l'on fait a un sens. »

### Les cinq points de retrait des bulletins d'inscriptions au colloque à Brazzaville :

- Cybercafé de l'Institut français du Congo (IFC ex-CCF) ;
  - CFE : Centre de formalités des entreprises, situé avenue Foch ;
  - Espace créateurs : 36 rue Madin-gou dans le quartier de Moungali ;
  - CCIAM : chambre de commerce et d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville (chambre consulaire) située près du City Center ;
  - Mucodec
- Point unique de dépôt des bulletins d'inscription : Cybercafé de l'IFC (ex-CCF)
- Pour en savoir plus, site internet : [www.challengerice.com](http://www.challengerice.com)

Rose-Marie Bouboutou

## Sékou Camara : « La faiblesse du secteur privé est l'un des points faibles du Congo »

Le directeur des Opérations du Fonds d'appui à coûts partagés (FACP)/Banque Mondiale s'est exprimé sur le partenariat qui lie son organisme au Rice, organisateur du Challenge entrepreneurial.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Pourquoi la Banque Mondiale s'est-elle engagée dans un partenariat avec le Rice ?

Sékou Camara (SC) : Le Fonds d'appui à coûts partagés est une



Sékou Camara

composante du Plan d'appui à la diversification de l'économie de la Banque mondiale, dont la mission première est de renforcer le secteur privé hors pétrole et d'améliorer le climat des affaires au Congo. Dans cette optique, toutes les initiatives destinées à favoriser un secteur privé plus dynamique sont les bienvenues. La faiblesse du secteur privé est l'un des points faibles du Congo. Quand nous avons appris que le Rice poursuivait ce même but, nous avons décidé de nous joindre à cette initiative dont l'objectif rentre dans le cadre de nos activités de renforcement des capacités.

LDB : Comment cet accompagnement va-t-il se manifester ?

SC : L'accompagnement portera sur deux volets. D'une part, l'organisation : nous allons co-finan-

cer certaines activités, notamment le colloque. D'autre part, le FACP va appuyer les cinq lauréats primés dans la mise en œuvre de leur business plan afin que les chances de réussite de leur projet de création d'entreprise soient plus importantes. Outre la dotation à la clef (jusqu'à 50 000 euros - NDLR), ils bénéficieront d'un soutien financier additionnel ainsi que d'une aide pour obtenir des financements auprès des banques. Nous ne fixons pas de restriction sur les formes que va prendre cet accompagnement, nous pouvons couvrir tous les volets utiles à la concrétisation des projets en fonction des besoins que nous soumettront les lauréats du challenge entrepreneurial.

LDB : Quel regard portez-vous sur l'initiative du Rice ?

SC : Je me félicite de l'initiative et de l'existence du Rice. Moi-même, en tant que Congolais de la diaspora, je me serais probablement joint à titre personnel à cette initiative. J'ai toujours eu l'ambition de contribuer au développement économique du pays et dans ce cadre, une activité comme celle-ci ne peut laisser indifférent. Pour arriver à l'émergence en 2025, le Congo doit remédier à certaines faiblesses institutionnelles, notamment intégrer le fait qu'aucun État n'a pu émerger sans un secteur privé dynamique. Cette action s'inscrit dans les initiatives qui vont permettre le décollage économique du Congo. Le FACP me permet de m'impliquer dans ce projet et ce n'est qu'un début : nous allons mettre en place en continu des initiatives communes.

Propos recueillis par Rose-Marie Bouboutou

## POINTE-NOIRE/KOUILOU

## Christophe Muzungu : « L'image de la RDC dépend du comportement de ses ressortissants à l'étranger »

L'ambassadeur de la R.D-Congo au Congo-Brazzaville, Christophe Muzungu, a tenu ces propos à Pointe-Noire, lors d'une rencontre qu'il a organisée le 3 novembre avec les ressortissants de son pays vivant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Cette rencontre citoyenne qui a eu lieu le 3 novembre fait suite à une altercation, il y a quelques semaines à Pointe-Noire, entre deux groupes de bandits avec à la clé le décès d'un jeune du Congo-Brazzaville. L'auteur de l'acte criminel serait, après vérification, un ressortissant de la République démocratique du Congo. Cette situation a entraîné un sentiment de révolte de la part des populations

locales et des membres de l'un de ces groupes.

S'exprimant à l'occasion de cette rencontre, Christophe Muzungu a tout d'abord remercié les efforts fournis par les autorités civiles et militaires du Congo Brazzaville, pour la résolution pacifique de cette affaire. Aussi a-t-il exhorté les ressortissants de la R.D-Congo vivant dans les deux départements, à respecter les lois et règlements de la République du Congo. « Vous êtes dans un pays étranger qui est régi par des textes auxquels vous devez vous conformer. Je suis heureux d'apprendre qu'il existe actuellement un climat de convivialité entre les ressortissants de la R.D-Congo vivant à Pointe-Noire et au Kouilou et leurs frères du Congo-Brazzaville



Christophe Muzungu s'adressant aux ressortissants de la RD-Congo de Pointe-Noire et du Kouilou

vivant dans les même départements, comme cela a toujours existé par le passé. L'image et l'honneur de la R.D-Congo dépendent du comportement de ses ressortissants à l'étranger », a-t-il indiqué.

En effet, le président de la colonie de la R.D-Congo à Pointe-Noire et au Kouilou, Herman Célestin Mangoundzi, et les autres membres de la colonie ont émis l'idée de voir créer un consulat de la R.D-Congo à Pointe-Noire, afin de résoudre plus facilement certaines contraintes dues à l'obtention de pièces administratives. Signalons que dans les deux départements, le nombre des ressortissants de la RDC est estimé à plus de trois cent mille personnes.

Séverin Ibara



## NORD-KIVU

## Le M23 essuie un nouveau revers à Mbuzi

**Le facilitateur ougandais des pourparlers de Kampala est tenu d'adapter son projet d'accord de paix par rapport aux nouveaux rapports de force qui ont radicalement changé sur le terrain à la suite des récentes victoires militaires des Fardc.**

Le cessez-le-feu unilatéral décrété le 3 novembre par le M23 via son président Bertrand Bisimwa présent à Kampala est loin d'être respecté sur le terrain. Alors qu'elles semblaient en avoir accepté le principe, les deux parties tentent de consolider leurs nouvelles positions malgré le fait que les lignes aient bougé au regard des derniers développements. Si pour le M23, ce cessez-le-feu est censé permettre la poursuite des négociations de Kampala, le gouvernement estime, quant à lui, que toute cessation des hostilités devra impliquer le dépôt d'armes de la part des éléments du M23. « Il n'y aura pas de combats si le M23 cesse de se battre », avait réagi Lambert Mende au lendemain du cessez-le-feu unilatéral décrété par le M23 tout en le considérant comme un premier pas dans le processus d'arrêt définitif des combats. « Notre objectif est que le M23 se démobilise. Il n'est pas une force régulière, il n'est pas autorisé à porter des armes. Donc cesser les hostilités, c'est déposer les armes », ne cesse de marteler le porte-parole du gouvernement.

Les dernières nouvelles en provenance du front font état de l'intensification des com-

bats entre les Fardc et le M23 à Bunagana alors que les envoyés spéciaux des Nations unies, de l'Union européenne, de l'Union africaine et des États-Unis avaient demandé la veille au M23 à renoncer à sa rébellion et au gouvernement de « s'abstenir de toute action militaire à ce stade ». Les Fardc, qui tiennent à récupérer l'entièreté de cette cité considérée il y a peu comme le bastion du M23, ont entamé depuis le 3 novembre le pilonnage des dernières positions des rebelles en ciblant les collines de Chanzu. Les Fardc avaient pilonné pendant huit heures environ les positions du M23 situées à environ 80 km au nord de Goma, apprend-on des sources militaires.

**Le M23 délogé de la colline de Mbuzi**

Quoiqu'affaiblis en tant que force militaire, les éléments résiduels du M23 ont tenté de répondre, sans trop de conviction, par des tirs de mortiers. À Chanzu, Mbuzi et Runyonyi, derniers bastions des rebelles où ils se sont retirés, les forces loyalistes sont à leurs trousses. Face à la puissance de feu des Fardc, les rebelles du M23 ont fini par abdiquer le 3 novembre en abandonnant leur position sur la colline de Mbuzi, aux confins du Rwanda et de l'Ouganda. Depuis la chute de Bunagana mercredi dernier, c'est là où se sont repliés quelques centaines d'éléments du M23. Depuis

diamnche en début d'après-midi, les Fardc ont conquis totalement le collectif montagnard de Mbuzi en atteignant le sommet à environ 2000 mètres d'altitude. Une victoire de plus pour l'armée nationale qui ne cesse de glaner des hauts faits d'armes depuis le déclenchement des hostilités.

Entre-temps à Kampala, le gouvernement se montre de plus en plus intransigeant par rapport à sa position concernant notamment l'amnistie qu'il veut au cas par cas dans la perspective de la réintégration militaire des éléments du M23. Injonction est faite aux responsables du M23 visiblement déboussolés d'ordonner à leurs troupes de faire la reddition, de déposer les armes sans condition et de cesser toute activité militaire. En acceptant de renouer avec le fil du dialogue à Kampala, le gouvernement entend de chaque membre du M23, qu'il prenne un acte d'engagement ferme reconnaissant qu'il ne reprendra plus les armes. Mieux, le processus de la dissolution du M23 en tant que mouvement armé est déjà engagé dans la capitale ougandaise maintenant que les rapports de force ont radicalement changé sur le terrain. Le médiateur ougandais des pourparlers de Kampala, de qui l'on attend la proposition d'un communiqué final à signer par les deux parties, est tenu d'adapter son projet d'accord de paix à la nouvelle donne.

Alain Diasso

## Le gouvernement rejette le cessez-le-feu unilatéral décrété par le M23

**L'exécutif national attend plutôt de ce groupe armé la fin de toutes ses activités militaires dans l'ex-Kivu.**

Le cessez-le-feu décrété le 3 novembre par le Mouvement du 23 mars (M23) est loin d'émouvoir le gouvernement qui, tout en prenant acte de cette évolution, le juge non conforme à l'esprit et à la lettre de ce qui a été convenu dans le cadre des pourparlers de Kampala. Le gouvernement attend du M23 non pas un cessez-le-feu, mais bien la fin de toutes ses activités militaires dans l'ex-Kivu. C'est en tout cas, ce qui ressort d'une déclaration du gouvernement publié dimanche par son porte-parole Lambert Mende Omalanga. Pour le gouvernement, « les mutins du M23 semblent réduire leurs préoccupations à la seule suspension des combats qui opposent leurs forces résiduelles aux Fardc qui les ont confinées dans les restes de Chanzu et Runyonyi ». Et le gouvernement de rappeler à l'intention des responsables du M23 les points essentiels qui ressortent des pourparlers de Kampala. Il s'agit, premièrement, de l'exigence qui a été faite au M23 de faire une annonce claire, nette et sans ambiguïté de la fin de la rébellion armée qu'il a lancée voici près de vingt mois dans le Nord-Kivu. Deuxièmement, il a été demandé au M23 de mettre dans l'immédiat tous ses éléments armés à la disposition du processus de cantonnement, de démobilisation, de désarmement et de réinsertion sociale, prévu par les conclusions des pourparlers de Kampala. Enfin, des dispositions pratiques étaient censées être prises par le gouvernement en vue de donner une dernière chance aux éléments du M23 de se conformer à la lettre et à l'esprit du processus de Kampala. Ceci uniquement dans le but de préserver la vie, l'intégrité physique et les propriétés des populations civiles congolaises vivant dans les environs de Chanzu et Runyonyi où s'étaient délocalisés les derniers affrontements. C'est par rapport à tous ces détails que le gouvernement Matata juge inopportun le cessez-le-feu décrété de manière unilatérale par le président du M23, Bertrand Bisimwa.

A.D.

## CPI

## Attente d'une déclaration sous serment de Jean-Pierre Bemba

**L'action dont les dates seront confirmées ultérieurement est retenue dans le cadre des déclarations de clôture de la défense.**

La chambre de première instance III de la Cour pénale internationale (CPI) a décidé, le week-end dernier, que Jean-Pierre Bemba aurait l'occasion de faire une déclaration sous serment, ne dépassant pas une heure. Dans le cadre de cette action qui marque la clôture de la défense, le procureur n'est pas autorisé à interroger l'accusé. Cette déclaration permettra au sénateur congolais et chef de l'Alliance pour la libération du Congo, mué en Mouvement pour la libération du Congo, de se défendre par rapport aux accusations portées contre lui. Elle intervient après le passage des témoins à charge et ceux à décharge.

**Un dernier virage dans le procès**

Il est noté qu'après cette action, le procureur pourra également faire sa déclaration et porter des observations, qui seront, éventuellement, suivies des déclarations finales de la défense et de l'accusé lui-même. Toute cette procédure permet à l'accusé d'user de toutes les prérogatives et moyens de sa défense en vue de prouver son innocence dans les accusations portées contre lui. Alors, de l'autre côté, elle permet aux juges d'avoir suffisamment d'éléments leur permettant de cerner tous les contours de l'affaire jugée en vue de trancher selon ce qu'il paraîtra la vérité. À en croire des sources proches du bureau locale de la CPI à Kinshasa, entre la déclaration attendue dans les tout prochains jours et le verdict, il pourra se passer plusieurs mois. Ce qui signifie que l'on



Le sénateur Jean-Pierre Bemba

s'approche lentement vers la clôture de cette affaire mais, celle-ci n'interviendra peut-être qu'à la fin de la première moitié ou le début de la deuxième moitié de l'année prochaine.

Le procès dans l'affaire Bemba, rappelle-t-on, s'est ouvert le 22 novembre 2010. L'ancien vice-président et sénateur congolais serait pénalement responsable, en qualité de chef militaire, de deux chefs de crimes contre l'humanité (viol et meurtre) et de trois chefs de crimes de guerre (viol, meurtre et pillage). On lui reproche des actes commis par ses militaires en Centrafrique.

L.D.

## MÉDIAS

## FFJ commémore l'an 8 de l'assassinat du journaliste Ngyke

**Pour l'ONG, la mort de Franck Ngyke restera gravée dans la mémoire collective des femmes et des hommes des médias qui constituent une strate non moins importante à la consolidation de la démocratie.**

L'organisation de défense et de promotion de la liberté des médias, Freedom for journalist (FFJ), a commémoré le 2 novembre, le huitième anniversaire de l'assassinat du journaliste Franck Ngyke, ancien chef de rubrique politique au quotidien La Référence Plus. Ce jour a coïncidé avec la date du meurtre du reporter.

Parmi les gestes posés à cette occasion, le directeur de FFJ, Désiré-Israël Kazadi, à la tête d'une délégation de l'organisation, accompagnée de la fille aînée du journaliste assassiné, Grâce Ngyke, a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu.

Dans une interview accordée à la presse, sur la tombe du disparu, au cimetière de la Gombe, le directeur de FFJ a rappelé les

qualités de Franck Ngyke. Il fut, à ses yeux, un grand journaliste doublé d'humilité et de rigueur professionnelle. « Franck fut une référence dans la sphère des médias en RDC que sa disparition a bien été ressentie au-delà des frontières nationales », a souligné Désiré-Israël Kazadi.

Pour le directeur de FFJ, la mort de Franck Ngyke restera gravée dans la mémoire collective des femmes et des hommes des médias qui constituent une strate non moins importante à la consolidation de la démocratie. « Franck est mort certes, mais nous n'oublions pas de sitôt son combat », a ajouté Kazadi.

On rappelle que Franck Ngyke a été tué, avec sa femme, Hélène Paka, le 2 novembre 2005, au seuil de son domicile au quartier Mombele, commune de Limete, à Kinshasa. Une enquête a été ouverte en vue d'identifier et de punir leurs assassins ainsi que pour connaître le mobile de ce meurtre.

Mais, jusqu'à ce jour, personne ne peut dire avec exactitude pourquoi ces meurtriers ont ôté la vie à ce reporter et à son épouse. À l'époque de ce meurtre, toute la corporation avait rendu hommage à ce chevalier de la plume qui fut parmi les grands de la presse du pays.

Lucien Dianzenza



Le directeur de FFJ, déposant une gerbe de fleurs sur la tombe de Franck Ngyke



## RDC

## Le CICR appelle les autorités à empêcher des actes de représailles à l'Est

**L'organisation humanitaire est fort préoccupée par la situation des populations victimes des combats dans la province du Nord-Kivu.**

« Les combattants capturés ou qui se sont rendus, ou toute autre personne arrêtée, doivent être traités humainement, leur vie et leur dignité doivent être respectés. Nous espérons commencer très prochainement à visiter ces personnes pour nous assurer de leurs conditions de détention », a déclaré Alessandra Menegon, cheffe de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en RDC. Elle a manifesté son inquiétude quant aux risques que causeraient des actes de vengeance et de représailles par des éléments incontrôlés de la population, des forces armées ou des groupes armés. « Nous appelons les autorités à tout mettre en œuvre pour empêcher de tels actes », a-t-elle souligné. Dans un communiqué, le CICR se plaint du fait que la reprise des combats, depuis le 25 octobre, opposant les Forces armées congolaises au groupe armé M23 dans le territoire de Rutshuru, dans l'est de la RDC, a provoqué des conséquences humanitaires importantes ressenties jusqu'en Ouganda et au Rwanda. Ainsi, le CICR et les sociétés nationales de la Croix-Rouge en RDC, au Rwanda et en Ouganda travaillent sans relâche pour apporter assistance et protection aux personnes touchées par le conflit, qu'elles soient blessées, déplacées ou réfugiées.

### Prise en charge médicale

Le CICR a également prévu dans sa gibecière la prise en charge médicale des victimes de ces affrontements. À l'hôpital de Ndosho, à Goma, une équipe chirurgicale prend en charge des blessés de guerre grâce au matériel médical et chirurgical pouvant soigner cinquante blessés de guerre et des sacs mortuaires octroyés à l'hôpital militaire de Katindo. Outre cet appui, la CICR approvisionne également l'établissement en eau potable à la hauteur de dix mille litres par jour. Cependant, dans les zones les plus touchées par les combats, précise ce communiqué, des volontaires de la Croix-Rouge RDC recueillent et inhumant déjà les dépouilles, tout en veillant sur les risques posés par les restes des explosifs de guerre. Aussi le CICR procède-t-il non seulement à l'évaluation des besoins humanitaires, mais aussi renforce les capacités de prise en charge psychologique dans la maison d'écoute de la ville, un centre de soutien pour les victimes de violences sexuelles.

Pour échapper à cette guerre, des milliers de familles ont également fui en Ouganda où le CICR, en collaboration avec les volontaires de ce pays, leur accorde la possibilité d'entrer en contact avec leurs familles restés en RDC. Il procède aussi à l'identification des enfants mineurs qui se seraient séparés de leurs familles lors du déplacement. Au Rwanda, rapporte le CICR, les volontaires de la Croix-Rouge rwandaise sont mobilisés le long de la frontière pour dispenser des premiers soins aux personnes blessées pendant leur fuite dans les zones de combat. Le CICR salue ce geste et manifeste son soutien aux autorités hospitalières rwandaises dans la prise en charge médicale des blessés avec du matériel et des conseils techniques.

Gypsie Oïssa Tambwe

## UNESCO DREAM CENTER RDC

## Cinquante enfants formés aux métiers de la culture et des arts

**Les ateliers d'initiation ont pris fin, le 2 novembre, au siège du centre de recherche d'arts du spectacle africain (Crasa).**

Les cinquante enfants scolarisés et non scolarisés, dont l'âge varie entre 8 et 12 ans, ont présenté des extraits de spectacle de musique, percussion, danse, théâtre, marionnettes et masques. Ils ont ainsi restitué la matière apprise pendant trois semaines d'ateliers sur ces domaines artistiques. « Au cours de notre stage, nous avons exposé nos rêves d'enfants pour l'avenir. Nous avons eu le plaisir de jouer ensemble, nous avons retrouvé la confiance en nous, à travers les exercices de musique, percussion, danse, théâtre, marionnettes et masques. Merci de nous aider à réaliser notre rêve, chers parents. Aidez-nous à aller à l'école et à aimer les arts et la culture du quartier. Donnez-nous la paix », a déclaré le représentant des enfants dans son mot de clôture. Le directeur du Crasa, Maître Mwambayi Kalengayi, a déclaré que les cinquante enfants qui ont pris part aux ateliers du mois d'octobre sont d'office des membres et partenaires du Dream center RDC. À cet effet, a-t-il souligné, le Crasa compte les accompagner dans leurs milieux respectifs pour les encourager à devenir des porteurs d'espoirs et initiateurs de projets au profit des autres en-

fants dans leurs milieux naturels. Pour sa part, le bourgmestre de Kimbanseke, le Pr Gatembo Nu-Kake a indiqué que la commune de Kimbanseke, qui est la plus peuplée de la ville de Kinshasa, est une mosaïque culturelle qui s'ignore, une richesse culturelle inépuisable mais mal exploitée. « Kimbanseke regorge beaucoup de jeunes artistes dans les différents quartiers mais qui ne sont pas encadrés par manque d'infrastructures culturelles », a-t-il déploré. Le Pr Gatembo a précisé au public que le théâtre, la percussion, la musique, la danse, le masque et les marionnettes sont des œuvres de l'esprit qui doivent contenir des messages à véhiculer pour le développement de la communauté.

Augustin Bikale, administrateur national chargé du programme Culture au sein de la représentation de l'Unesco en RDC, a salué les efforts fournis par le Crasa, renouvelé le soutien de l'Unesco à ce projet de grande envergure et a félicité les enfants pour leur savoir-faire. La cérémonie s'est clôturée par la remise des brevets et des cadeaux aux enfants.

### Familiariser l'enfance avec les métiers des arts et de la culture

La tenue de ces ateliers s'inscrit dans le cadre de la mise en place à Kinshasa du « Dream center » de l'Unesco. Ce centre s'appuie sur la convention 2005 de l'Unesco axée sur la protection et la

promotion de la diversité culturelle. La genèse du projet remonte à juillet 2013, lors de la participation du dramaturge congolais Mwambayi à une grande rencontre internationale de l'Unesco à Libreville au Gabon. Le projet proposé et défendu par le Crasa a séduit le jury du fait qu'il met un accent particulier sur l'avenir ou le bien-être des enfants évoluant dans des quartiers où l'accès à la culture n'est pas facile. Le Crasa, à travers le Dream center RDC, entend familiariser l'enfance en situation difficile avec les métiers des arts et de la culture et surtout aider ces enfants à exprimer leurs rêves, les visualiser et aussi les réaliser. D'où le nom "Dream center", centre de rêve. En RDC, le projet a été mis en place grâce à la coordination et au soutien d'Abdourahmane Dialo, représentant de l'Unesco en RDC et à l'initiative d'Alain Godonou, représentant de l'Unesco Gabon.

Créé en 1983 au Zimbabwe par maître Mwambayi, le Crasa est une compagnie expérimentale de théâtre dont le travail est axé sur la recherche, la formation et la création vers un théâtre africain contemporain à partir de matériaux primitifs tels que masques, mythes, légendes, rites de passages et du corps. Le Crasa a formé de nombreux comédiens. Il a également réalisé et produit de nombreux spectacles à Kinshasa et à l'étranger

Patrick Kianimi

## TOP 10 DES ENTREPRISES PUBLIQUES

## Anatole Kikwa en tête des gestionnaires

**Globalement, les entreprises publiques congolaises ne parviennent pas à imprimer la dynamique voulue pour générer les ressources nécessaires à la construction du tissu économique du pays.**

Plus de cinq ans après la transformation des entreprises publiques en entreprises commerciales, leur impact sur l'économie demeure à prouver. Nombreuses d'entre elles continuent à fonctionner comme avant 2008 où la République ne profitait en rien de ces canards boiteux. Le sondage Les Points, qui a eu le mérite de relancer le débat sur l'apport de chaque entreprise à l'économie nationale et à la vision de la Révolution de la modernité, dresse une liste de dix entrepreneurs sortis du lot et qui relèvent le défi en offrant une nouvelle image à leurs entreprises. De ce groupe, seul cinq directeurs généraux ont atteint la barre de 50%. Dans un deuxième tableau constitué des régies financières, le numéro un de la Direction générale des douanes accises (DGDA), Déo Rugwiza, trône en maître incontesté.

En tête du premier tableau se trouve le directeur général de l'Office de gestion du fret multimodal (Ogefrem), Anatole Kikwa avec 64% d'opinions favorables suivi de son homologue de l'Institut national de préparation professionnelle, Maurice Tshikuya Kayembe (60%). Les Kinois retiennent du premier plusieurs actions dont la plus remarquable est la construction d'un bâtiment en propre non loin du Boulevard du 30 juin dans la vision de la Révolution de la modernité. La paix sociale acquise par l'apurement de tous les arriérés de salaire, la maximisation sensible des recettes et la fin heureuse du procès de Dar-es-Salam en Tanzanie et la modernisation de l'entrepôt de Boma sont d'autres actions retenues à son actif.

### La confiance des investisseurs

Quant à Maurice Tshikuya de l'INPP, il lui est reconnu notamment la modernisation de l'outil de travail, l'amélioration des programmes techniques pour la formation. La confiance qu'il inspire aux investisseurs pour le financement de la modernisation et la construction de la grande et première institution de formation professionnelle en Afrique centrale est également noté par les sondés. On lui impute l'instauration de la paix sociale au sein de son entreprise. Il totalise 60% d'opinions favorables. Classé premier en février 2012, Constantin Mbengele du FPI se positionne à la troisième place en octobre 2013 avec 58%. Il s'inscrit également dans la logique de la Révolution de la modernité en construisant un bâtiment administratif à Lubumbashi au Katanga. Sans clientélisme, ni parti pris, il a financé plusieurs projets d'intérêt communautaire dans l'arrière-pays pour la création de la classe moyenne. Aussi Benjamin Wenga de l'Office des voiries et drainage surprend-il les Kinois par sa rigueur et le suivi dont il fait montre pour le respect des délais fixés dans la réalisation des travaux de modernisation des routes à travers la ville. Il se pointe à la quatrième place avec 53%.

Une année à peine après son entrée en fonction à la tête de l'INSS, Agnès Moad s'est approprié la vision de la révolution de la modernité et se fait adopter avec 51% d'opinions favorables suite au respect des principes de bonne gouvernance, l'apurement des arriérés des prestations sociales sur l'ensemble de la République grâce au recouvrement et à l'encadrement des recettes. Les travailleurs lui reconnaissent également la réhabilitation des locaux du siège de l'entreprise. La liste se poursuit avec Herman Mutina Sakrini de l'Of-

fice des routes (38%), Eugène Bokopole de la Foire internationale de Kinshasa (27%), Kalej Kand de la Gécamines (25%), Carol Agito de la Société nationale d'assurances (18%) et Éric Musand de la Société nationale d'électricité (10%).

### Les régies financières

Le sondeur note que tout est à revoir dans les régies financières sauf à la DGDA où Deo Rugwiza Magera réalise des performances qu'on lui a assignée, soit plus de 500% des recettes douanières. Entre 2005 et 2012, il est passé de trois cent douze millions à 1,4 milliard de dollars américains, un record jamais atteint par son entreprise. Il arrive à la première place des dirigeants des régies financières et totalise 72% d'opinions favorables. Il est suivi de Dieu-donné Loakadi Munga de la Direction générale des impôts. L'homme est accusé par les travailleurs de bafouer leurs droits notamment en refusant de payer par rétrocession les primes de « Mobile et contentieux » et aussi la prime oubliée de la TVA. On lui impute aussi l'absence d'une vision dynamique pour atteindre les objectifs fiscaux et renflouer le Trésor public, il récolte une minime cote de 21% bien loin du rang de son entreprise.

Joséphine Swalehe de la Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation (Dgrad) ferme la marche avec 7%. Son maintien à la tête de cette entreprise pendant deux ans ne cesse d'étonner plus d'un travailleur au regard des griefs retenus contre elle. Elle est accusée d'avoir fait chuter la performance de la Dgrad de 100% à 20%, bloquant ainsi la révolution de la modernité. Conflit d'intérêt et absence de leadership sont retenus contre elle.

Jeannot Kayuba

## RELANCE DU DAIPN

## JC Vahamwiti se rend compte du démarrage effectif des activités

**Au cours d'une visite dans ce site situé à l'est de la capitale, le ministre de l'Agriculture et développement rural a manifesté sa satisfaction quant à l'existence de 8400 poussins dans cette ferme.**

L'objectif du numéro un de ce secteur était aussi de rassurer les Kinois de la mise sur le marché des premiers poulets de DAIPN, comme annoncé lors de la signature du contrat entre le gouvernement et le consortium israélien LR Group. « Les Kinois et kinois peuvent dormir tranquillement sous leurs oreillers. Car ils ne mourront pas de faim. Nous allons progressivement briser le cycle d'importation des poulets, car la RDC a une potentialité énorme quasi naturel », a déclaré Jean-Chrysostome Vahamwiti le 30 octobre. De cette visite, il ressort que les premiers poulaillers ultramodernes réhabilités seront disponibles en mi-décembre de l'année en cours. De façon parallèle, la production se réalisera dans dix poulaillers ordinaires qui seront modernisés ultérieurement. Cependant, c'est en juin 2014 que la ferme sera en pleine production. Sur le terrain, le ministre s'est rendu compte de la résurrection de cette ferme présidentielle qui avait perdu sa lettre de noblesse. Huit mille quatre-cents poussins vivent déjà dans ces lieux. Il a constaté qu'un premier lot des poussins d'une longue série d'arrivage est déjà dans les murs de la ferme, alors qu'un deuxième lot était déjà sur le point d'atterrir à Kinshasa. En outre, les premiers conteneurs du matériel ultra moderne de construction de la ferme sont annoncés pour cette semaine, grâce à un travail de montage qui se fera sous la supervision des experts israéliens. Un deuxième lot de soixante conteneurs qui doivent arriver contiennent des serres pour les cultures tandis qu'un troisième lot parviendra dans le site d'ici le 7 novembre.

### Des emplois créés

La relance de la ferme DAIPN qui se fait sur fonds propre du gouvernement a créé dans le chef des anciens travailleurs une réjouissance du fait qu'ils ont récupéré aujourd'hui leur emploi jadis perdu. En une semaine vingt-trois emplois permanents, en plus des anciens travailleurs, ont été créés. L'objectif est d'atteindre mille cinq cent lorsque la ferme sera en pleine production.

Il y a lieu de signaler que les fermes présidentielles DAIPN Kilobelobe de Lubumbashi dans la province du Katanga et Lukelenge dans le Kasai oriental bénéficieront également d'une touche de modernisation, dans l'espoir qu'elle pourrait s'étendre dans d'autres provinces comme le Nord-Kivu pour la libéralisation alimentaire.

G.O.T.



## DIVISION 1

# Bonnes fortunes pour Mazembe, V.Club, DCMP, Lupopo, Sanga Balende

La deuxième journée de la troisième édition expérimentale de la Division 1 (championnat national de football nouvelle formule) s'est déroulée le week-end dernier. Sept de huit rencontres de deux groupes A et B se sont jouées le 2 et le 3 novembre sur différents stades du pays.

Dans le groupe A, Mazembe a infligé une correction à Don Bosco, le 3 novembre au stade TP Mazembe de Lubumbashi, par quatre buts à brosse. Le Malien Salif Coulibaly a ouvert le score avant d'être imité par le Tanzanien Thomas Ulimwengu, et le doublé du Malien Ousmane Cissé. Elima de Matadi a, pour sa part, dominé Makiso de Kisangani, au stade Socol de Boma, par un but à zéro, grâce à une réalisation de Katuka. Les Monstres du

Bas-Congo se remettent de leur lourde défaite de la première journée face à l'ogre Mazembe par zéro but à six.

Notons aussi la précieuse victoire du FC MK sur Dauphins Noirs de Goma par quatre buts à un, avec un doublé de Mompoyi, et les buts de Kabangu Kadima et Lemba. L'équipe du Nord-Kivu a sauvé l'honneur grâce à Ushindi. Initialement prévu le 3 novembre, le match entre AS Nika de Kisangani et FC Saint-Eloi Lupopo s'est joué le 4 novembre, car la



Héritier Luvumbu Nzinga, unique buteur de V.Club contre Shark XI FC

pelouse du stade Lumumba avait été rendue impraticable à cause d'une grosse averse tombée dimanche sur le chef-lieu de la province orientale. Et Lupopo l'a emporté par deux buts à un.

Au classement dans ce groupe, Mazembe (6 pts) est premier, suivi de Lupopo (3 pts), FC MK (3 pts), Nika (3 pts), Elima (3 pts), CS Makiso (1 pt), Dauphins Noirs (1 pt) et Don Bosco (0 pt).

Dans le groupe B, l'AS V.Club a

battu, au stade des Martyrs de Kinshasa, l'équipe de Shark XI FC par un but à zéro, but de l'international Héritier Luvumbu. C'est la deuxième victoire de l'équipe coachée par le technicien franco-congolais Florent Ibenge après le succès à Kananga (3-1) sur Tshinkunku. Club rival, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a fait l'essentiel face à Lubumbashi Sport, le même dimanche en premier match dans l'antre kinois du football, en s'imposant par deux buts à un. Le milieu offensif Mbidi et le Camerounais Wenga ont inscrit les deux buts des Immaculés de Kinshasa en première période. Idriss Ilunga a réduit l'écart de la tête pour les Kamikazes de Lubumbashi Sport.

Sanga Balende est allé soumettre OC Muungano au stade de la Concorde de Bukavu au Sud-Kivu par un but à zéro, but sur penalty du capitaine Francis Tshitenge vers la fin de la partie. Et cela a occasionné des échauffourées vite maîtrisées par la police. Enfin, Rojolu de Kinshasa a arraché une égalité d'un but



Yannick Mbidi, auteur du deuxième but du DCMP contre Lubumbashi Sport

partout face à Tshinkunku au stade des Jeunes de Kananga.

Au classement dans le groupe B, V.Club garde la tête avec 6 pts, talonné par DCMP (6 pts) et un goal différence inférieur. Sanga Balende (4 pts) est troisième, suivi de Muungano (1 pt), Lubumbashi Sport (1 pt), Rojolu (1 pt), Tshinkunku (1 pt) et Shark XI FC (1 pt).

Martin Enyimoa



Thomas Ulimwengu, un de trois buteurs de Mazembe contre Don Bosco

## FÊTE DU LIVRE

## Une trentaine d'écrivains participent à la première édition

Les trente-deux auteurs au cœur de la rencontre de l'Institut français, éclatés dans sept sites culturels de Kinshasa du 6 au 10 novembre, composent un panel d'auteurs le plus représentatif possible des visions que l'on peut avoir de la RDC.

Voulu en un événement littéraire transgenre, tous les genres littéraires s'y sont invités, la Fête du livre entend se pérenniser, mieux s'inscrire parmi les rendez-vous importants de l'agenda culturel congolais, a laissé entendre Christophe Roussin. D'ores et déjà, le directeur adjoint de l'Institut français (IF) a instruit la presse réunie le 4 novembre dans la salle polyvalente de la Halle de la Gombe sur la grande ambition de la manifestation, une grande première à Kinshasa.

Née de l'initiative de trois professeurs du Lycée français René Descartes, la première Fête du livre de Kinshasa a pour toile de fond la RDC, d'où son thème « Congo, au cœur du récit ! ». À l'origine de cette belle initiative mise en musique par l'IF avec le concours de douze partenaires dont les Éditions Elondja et Kin Label ainsi que l'espace culturel Les Bédjarts, Cyril Aubert et Olivier Appollodorus en ont succinctement donné les contours. « De la fiction aux ouvrages de réflexion sur la RDC, les œuvres d'historiens, journalistes, essayistes ro-



L'affiche de la première Fête du livre de Kinshasa

manciers, bédéistes, etc. » traduisent chacun la manière dont chaque « auteur a appréhendé les réalités de la République démocratique du Congo sur un angle particulier », a notamment expliqué le premier. Professeur d'histoire et géographie, il a, par ailleurs, relevé la « dimension pédagogique » de l'événement en ce sens qu'il sera un lieu propice à la « découverte d'auteurs congolais et étrangers qui ont écrit sur le Congo ».

Quoique Kinshasa soit le théâtre de la rencontre, elle ne sera pas la seule à le célébrer. En effet, des écrivains des provinces et de la diaspora y prennent également part. Dans le premier lot, il

y a lieu de citer ici Patrick Mudekerezha et Albert Kapepa (Lubumbashi), Séraphin Kajibwami (Bukavu), et Sinso Aanza, alias Claus Sinzomene (Goma). Au nombre des Congolais de l'étranger figurent In Koli Jean Bofane, Marie-Louise Bibish Mumbu et Barly Baruti. Si la part belle est faite aux auteurs congolais, il n'en reste pas moins que la fête, pour qu'elle soit plus belle encore, est ouverte à des auteurs étrangers. Certes, Colette Braeckman qui passe pour une « habituée du Congo » n'est plus à présenter, mais les Congolais gagneront tout aussi à mieux connaître les Belges Lieve Joris et Jean-Philippe Stassen, les Français Jean Rolin, Hypolyte, Hervé Tanquerelle et Stéphane Oiry ainsi que le Suisse Tom Tirabosco. Retenons que Kinshasa se trouve représentée de manière notable. C'est dire que dans l'affiche, l'on retrouve notamment les érudits que sont les Pr Yoka, Ndaywel, Makolo et Nlandu. Au côté de ces derniers, il convient de relever la présence de Vincent Lombume, Bestine Kazadi, Dominique Mpundu, Munkulu di Deni, Stéphane Masiste et Bernadette Tokwaulu. Dick Esale, David-Minor Ilunga, Jocelyne Kajangu et Richard Ali, font partie de la jeune génération d'auteurs dont la plume en phase d'éclosion mérite d'être regardée de plus près.

Nioni Masela

7<sup>e</sup> ART

## Appel à candidatures pour un atelier sur la critique cinématographique

Lancé depuis le 21 octobre jusqu'au 10 novembre par Bimpa Production de concert avec l'ambassade de France et Anankoy Pictures, l'atelier est ouvert à tout journaliste en prévision de la formation qui se tiendra du 16 au 20 décembre à la Halle de la Gombe.

Si la condition sine qua non pour répondre à cet appel stipule qu'il faut « être journaliste de profession », il est en plus exigé à toute personne intéressée de soumettre un dossier de candidature au bureau de Bimpa Production. Il s'agit en premier lieu, précise-t-on, d'« un curriculum vitae, de deux photos passeport et d'une lettre de motivation ». À ces documents qui permettront une nette identification du postulant, il faut joindre obligatoirement « différentes références sur le travail du candidat », indique l'organisation. Aussi, selon que son domaine d'exercice relève de l'audiovisuel ou de la presse écrite ou en ligne, etc., l'on fera parvenir notamment, « au plus tard le 10 novembre 2013 à 16h30, des photocopies de coupures de journaux, du courrier mentionnant des liens Internet, des support DVD ou cassettes d'émissions ». Le dossier ainsi détaillé est à expédier au bureau de Bimpa Production à l'adresse suivante : « avenue Salvias, N° 445, Limete 7<sup>e</sup> rue, point de référence, le ministère Amen ». Légitimes, les objectifs du prochain atelier sont de quatre ordres. En effet, la formation d'Olivier Barlet à destination des journalistes passionnés de cinéma aura pour but primordial de les « former au métier de la critique cinématographique ». Par ce biais, le journaliste français, expert en critique du cinéma africain, entend créer « un réseau de critiques actifs et capables d'accompagner les œuvres cinématographiques congolaises ». Chose qui devrait offrir, ou encore « permettre une large visibilité du cinéma congolais au travers d'émissions radio et télé, d'articles que publieront les futurs critiques ». En dernier ressort, le cinéaste congolais en seraient les plus gros bénéficiaires. Assurément, ils y trouveraient un retour du fait qu'auprès des journalistes désormais outillés, ils auront un cadre propice d'échange et seront en contact avec un large public.

Par ailleurs, l'organisation dit rester à l'entière disposition de toute personne désireuse d'avoir de plus amples informations sur le sujet quitte à la contacter aux numéros téléphoniques suivants : 099 992 64 52 ou 081 925 89 46.

N.M.



## REMERCIEMENTS

Il a plu à Dieu, le Tout-Puissant de rappeler à lui, notre très cher époux et père Mpiayi Bikindou Antoine, décédé le 16 octobre 2013 à Brazzaville, dans sa 63e année. Il a été inhumé le 26 octobre 2013 au cimetière de centre ville à Brazzaville. En mémoire inaltérable à notre bien-aimé et en reconnaissance à tous ceux des parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, France et autres qui les ont fortement assistés, Louise Bakala, épouse Mpiayi, les enfants et famille expriment du fond de leurs cœurs meurtris leurs profonds remerciements pour l'assistance affectueuse morale, matérielle et financière dont ils ont été l'objet lors de cette disparition tragique de leur regretté époux, père, oncle Antoine Mpiayi Bikindou. Que l'éternel Dieu miséricordieux nous fortifie dans sa grâce !



## LITTÉRATURE

### Gallimard publie une anthologie de Tchicaya U Tam'Si

**Tchicaya U Tam'Si a consacré 56 ans de sa vie à la vulgarisation de la culture africaine en général, et de celle du Congo en particulier. C'est dans ce contexte que la collection « Continents noirs » de Gallimard lui dédie une anthologie poétique qui paraîtra le 8 novembre 2013.**

Préfacée par Boniface Mongo-Mboussa, professeur de littérature francophone à Paris et rédacteur de la revue Africultures, elle est intitulée Tchicaya U Tam'Si. J'étais nu pour le premier baiser de ma mère.

Né le 25 août 1931 à Mpili (République du Congo) et décédé le 22 avril 1988 à Bézancourt (France), Gérard-Félix Tchicaya, connu sous le nom de Tchicaya U Tam'Si, est poète, romancier, nouvelliste et dramaturge. Il est considéré comme le poète africain le plus doué de sa génération ; et il est le premier poète moderne africain. Un poète engagé dont les poèmes s'inscrivent dans le mouvement rimbaldien africain, la décolonisation, et la lutte contre le racisme et les discriminations. Mais il n'appartient pas au mouvement de la négritude. Cela lui a fait mériter le Grand Prix de Poésie du Festival mondial des arts nègres de Dakar en 1966.

Tchicaya U Tam'Si a passé son enfance à Pointe-Noire ; ensuite, il a quitté le Congo à l'âge de 15 ans pour continuer ses études en France. Son père l'avait prédestiné au métier de magistrat, mais il s'était rebellé en quittant l'école avant le baccalauréat pour exercer des petits métiers et se livrer à l'écriture. Ainsi, il publia en 1955 (à l'âge de 24 ans) son premier recueil de poèmes, *Le Mauvais Sang*, inspiré de Rimbaud. La célébrité de ce recueil va entraîner une confusion : son père, Jean-Félix Tchicaya, était confondu avec l'auteur puisqu'ils portaient pratiquement le même nom (Gérald-Félix Tchicaya). En fait, son père était félicité et congratulé à sa place. Pour éviter cette confusion, il adopte en 1957 le pseudonyme de Tchicaya U Tam'Si avant de faire paraître son deuxième recueil de poème, *Feu de brousse*. Cette œuvre

crée une rupture avec la génération de la négritude. En effet, Tchicaya U Tam'Si refusait le terme de nègre reflétant l'idée de dominé, il se disait congolais et non nègre. « *Quand Léopold Sédar Senghor publie, en 1948, son Anthologie de la poésie nègre et malgache, avec la célèbre préface de Jean-Paul Sartre, la part africaine dans cette compilation est bien mince. Sur les seize poètes qu'elle compte, trois seulement sont africains (Birago Diop, David Diop et L. S. Senghor). Tous Sénégalais. Sept ans plus tard, Tchicaya U Tam'Si fait voler aux éclats les certitudes de la négritude. [...] Oser s'attaquer au père de la négritude au faite de sa gloire, titiller ensuite les négrologues, il fallait une bonne dose d'insouciance* », écrit Boniface Mongo-Mboussa dans la préface.

En 1958, Tchicaya U Tam'Si publie *À triche-cœur*, faisant le mélange du Mauvais Sang et de *Feu de brousse*. « *C'est un recueil dans lequel le mal du pays (le Congo) et le spleen du poète se confondent* », précise Boniface Mongo-Mboussa. En 1960, pendant les indépendances, Tchicaya U Tam'Si rentre au Congo et consacre son écriture au service de Patrice Lumumba, mais il est assassiné. Il va exprimer sa passion pour le Congo et Lumumba dans *Épitomé* en 1962. Des antagonismes politiques, des querelles intestines et des luttes tribales orchestrés par des jeux obscurs des impérialistes lui inspirent *Le Ventre* (en 1964). Ce recueil constitue un cri de douleur et un chant de deuil. *La Veste d'intérieur* (en 1977) met l'accent « sur la mort » – alors que *Le Mauvais Sang*, « sur la vie » – marquant ainsi un adieu à la poésie. Il se dirige alors vers le roman pour publier *La Main sèche* en 1980.

La présente anthologie réunit l'œuvre poétique de Tchicaya U Tam'Si. Les deux tomes suivants seront consacrés à ses textes narratifs et à ses pièces de théâtre.

Richard Ballet

ASSURANCES GENERALES DU CONGO  
A.G.C.SA  
RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER  
WWW.AGCCONGO.COM  
HAKUNA MATATAI

Brazzaville Cotonou via Pointe-Noire  
A partir de 211 450 FCFA TTC Aller-retour  
3 vols par semaine  
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

www.flyecair.com : Relations clients : ☎ +242 01 30 94 509 [Congo] / +242 01 78 77 78 77 [France] E-mail: relations.clients@flyecair.com

### NÉCROLOGIE

La famille Ngabou, Victorine Batantou, Elisabeth Missakila Ngabou, Antoinette Ngabou ; les enfants et petits fils Jacques Balembo-kazi, Amédée Mbizi, Marie Destinée Bileko, Divina Bileko, Vanessa Moussavou, Destin Moussavou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur regretté fille, sœur et mère Lydie Blanche Balembo-kazi (BLB) survenu le lundi 27 octobre 2013 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°26 de la rue Voula – Quartier Météo, (Térinkyo)

### PROGRAMME DES OBSÈQUES

Del Martial Mombongo et les familles Folo et Zounamo informent parents, amis et connaissances que les obsèques de Mme Folo Claudine ont lieu ce mardi 5 novembre, selon le programme ci-après:

- 9h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville
- 10h00 : recueillement au domicile familial sis au n° 57 rue Makoua Poto-poto (en face du Night club Le VISA).
- 12h00 : Messe en la basilique Saint-Anne à Poto-Poto
- 13h00 : départ pour le cimetière privé Bouka
- 17h00 : fin de cérémonie.



## AFRIQUE CENTRALE

# Le Congo et le Gabon signent deux accords sur des consultations diplomatiques

Les documents ont été paraphés ce 4 novembre respectivement par le ministre congolais des Affaires étrangères, Basile Ikouébé, et son homologue du Gabon, Emmanuel Isozè Ngondet, initiateur de la rencontre.

À travers le premier accord, le Congo et le Gabon veulent imprimer une nouvelle marche à leur voisinage en organisant des rencontres régulières. Le second accord va permettre aux deux ministres des Affaires étrangères d'échanger chaque année dans le cadre des consultations politiques et diplomatiques et de se concerter sur des questions bilatérales et multilatérales. La signature de ces documents a été précédée par une séance de travail au cours de laquelle les deux parties ont fait le tour des différents éléments susceptibles d'engendrer des litiges frontaliers. Sur la question des litiges portant sur l'interprétation des textes, la démarcation et la matérialisation de la frontière, les deux parties se sont appuyées sur les éléments suivants : les textes hérités de la période coloniale sur la frontière longue de 1.790 kilomètres ; le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation adopté par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) ; le programme frontalier de l'Union africaine, et la politique de bon voisinage prônée par le défunt président Omar Bongo-On-

dimba et par les présidents Denis Sassou N'Gouesso et Ali Bongo-On-dimba.

« La présente rencontre vient combler un vide, quand on sait que la dernière réunion de la Grande Commission Mixte de coopération entre nos deux pays remonte à 1985 et que la Commission ad hoc sur la frontière tenue à Tchibanga en 2001 avait déjà fait des propositions concrètes », a indiqué le ministre congolais Basile Ikouébé. Son homologue gabonais a pour sa part relevé l'importance de la signature des accords qui viendra renforcer davantage la volonté des deux chefs d'État de regarder dans la même direction en ce qui concerne les questions nationales, régionales et internationales. « Je suis persuadé que ces questions de frontière seront mises à profit pour étudier ensemble des pistes de solution permettant de résoudre de manière pacifique les difficultés résultant de l'absence de point de démarcation à notre frontière commune, en dépit des recommandations pertinentes issues de la réunion de la Commission Mixte des frontières Congo/Gabon tenue à Tchibanga en février 2001 », a indiqué le ministre gabonais Emmanuel Isozè Ngondet. Il a en outre annoncé la tenue prochaine d'une session, en association avec les ministres de l'Intérieur, de la Défense et des Mines des deux pays.

Yvette Reine Nzaba

## OYO (CUVETTE)

# Le président Faure Gnassingbe visite les fermes de Kila, d'Olenga et de Mbobo

Au deuxième jour de sa visite officielle à Oyo, le président togolais, Faure Gnassingbé a visité ce lundi, 04 novembre, en matinée, les fermes de Kila, d'Olenga et de Mbobo en compagnie de son homologue congolais, Denis Sassou N'Gouesso.

Situés à environ 20 Km d'Oyo, ces ranchs implantés sur une superficie de 4500 hectares comptent 2800 têtes de bœufs et de vaches, 60 chevaux. Le président togolais a été émerveillé par les efforts de son homologue dans le domaine de l'agro-pastoral ; des efforts qui visent l'augmentation de l'offre alimentaire dans un contexte où l'importation des denrées alimentaires coûte encore un peu plus de 100 milliards FCFA au pays.

Les différentes espèces qui peuplent ces ranchs sont venues du Brésil. Elles produisent de la matière à l'unité de production du "Lait de l'Alima", inaugurée le 2 novembre dernier à Édou, par le président de la République, Denis Sassou N'Gouesso.

Les entretiens entre les deux délégations prévus le 4 novembre auront finalement lieu ce matin et seront sanctionnés par un communiqué de presse.

La rédaction

## TAEKWONDO

# Six Diabes rouges retenus pour le championnat d'Afrique

L'équipe définitive, qui travaille actuellement à plein régime, a été constituée à l'issue de la préparation pré sélective au niveau des ligues départementales.

Les athlètes sélectionnés en équipe nationale pour le championnat d'Afrique ont amorcé les derniers réglages techniques d'avant compétition. L'ossature de cette équipe est essentiellement constituée des taekwondoïns évoluant dans les clubs de Brazzaville. Ceux-ci ont fait preuve d'un niveau technique appréciable lors de la présélection ayant regroupé les athlètes de toutes les ligues départementales affiliées à la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae).

Les Diabes rouges retenus au niveau de Brazzaville sont donc Néhémie Moutsemou du club Révolution, Thierry Levailant Mabounda du club Best of the best, Michel Nsonde du club Kimpo'o, et Geoffrey Ebonenet du club Kukiwone. Thyeste Binsangou Koutadissa représente le club CPGOS de la ligue départementale de Pointe-Noire. Nana Ngoundo, athlète évoluant à Brazzaville, est l'unique Diable rouge retenue dans la version féminine. Un statut qui lui met la pression sur les épaules. « Je suis la seule fille qui défendra les couleurs du pays dans cette com-

pétition. J'ai donc l'obligation de me battre jusqu'au bout pour remporter une médaille dans la version féminine », a-t-elle confié.

Pour l'heure, le travail de préparation se poursuit. Le directeur technique national, Ferdinand Okamba Thiasayi, a expliqué que l'ambition de la Fécotae était de tout mettre en œuvre afin que les Diabes rouges parviennent à glaner le maximum de médailles. « Nous avons besoin que nos athlètes fas-

ration a fait de son mieux pour réunir toutes les conditions de préparation de ce championnat d'Afrique. (...) Nous nous sentons orphelins. Nous souhaitons donc que l'État nous assiste », a déclaré le secrétaire général adjoint. Pour peaufiner le travail de préparation des Diabes rouges, l'expert franco-congolais Kamba Bouanga sera à Brazzaville le 6 novembre. Il apportera sa touche sur le plan technico-tactique auprès de ces athlètes qui



Les athlètes retenus en compagnie de leurs entraîneurs. Crédit photo : Adiac

sent bonne figure lors de ce championnat d'Afrique. C'est pourquoi, en cette période précompétitive, nous avons résolu que les athlètes travaillent à plein régime », a-t-il indiqué. Même si, par ailleurs, les moyens font défaut à en croire le secrétaire général adjoint de la Fécotae, Thomas Moutala. « La fédé-

ont promis de faire de bons résultats au Rwanda.

Ce championnat d'Afrique se disputera du 22 au 25 novembre à Kigali, au Rwanda. Les Diabes rouges sélectionnés quitteront Brazzaville le 20 novembre. Le retour est prévu le 28 du mois.

Rominique Nerplat Makaya

## DETTE INTÉRIEURE

# Les chefs d'entreprise maintiennent la pression sur le gouvernement

C'est pour exprimer leur mécontentement et obtenir le paiement de leur dû que les opérateurs économiques exerçant en République du Congo ont décidé d'organiser un sit-in ce mardi devant le ministère de l'Économie et des Finances. Toutes les dispositions ont été prises pour que cette manifestation se déroule sans débordement.

Dernière rencontre avant le jour J, les chefs d'entreprise se sont retrouvés lundi 4 novembre à Brazzaville, pour les ultimes recommandations et orientations. Plus de 300 personnes sont attendues à la manifestation de ce mardi. Ils vont s'exprimer à travers des banderoles, des tee-shirts, casquettes et autres. Cette réunion a permis au bureau du Collectif des opérateurs économiques du Congo (Copeco) d'avoir une idée sur les effectifs à gérer. « Les gens seront devant le ministère, non pas pour casser mais pour faire du bruit, sans débordement. Il est question de revendiquer nos droits. Nous organiserons un sit-in non-stop jusqu'à ce que l'on parvienne à une solution », ont confirmé les membres du Copeco. Les pouvoirs publics ont quant à eux été informés par courrier, notamment la police. « Nous demandons l'encadrement de la gendarmerie. Tous les canaux de communication seront utilisés », ont souligné les manifestants. Pour rappel, le sit-in est une réaction contre la décision du ministre des Finances de ne pas payer certains d'entre eux ainsi que d'avoir exclu près de 32 entreprises du contrôle. En outre, le Copéco réclame plus de 15 milliards de FCFA pour diverses prestations.

Nancy France Loutoumba

# Faune : la chasse fermée pour six mois

La 41e saison de chasse sportive est fermée, comme à l'accoutumée, du 1er novembre 2013 au 30 avril 2014 sur toute l'étendue de la République du Congo. S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'Économie forestière, Donatien Nzala, a mis en avant l'importance de cette période de fermeture : « Cette période correspond à la saison pluvieuse. Elle est importante pour la faune sauvage, parce que l'alimentation est abondante et favorise la reproduction ». Il a rappelé que durant cette période, toutes les armes de chasse devraient être nettoyées et rangées dans les râteliers. Pour rappel, la fermeture de la chasse a été décidée en 1972 afin de lutter contre la disparition de la biodiversité qu'entraîne le braconnage. Cette mesure permet de renouveler et d'accroître la population animale. Aussi, le directeur général de l'Économie forestière a invité les pouvoirs publics, les communautés locales, les organisations non gouvernementales de conservation de la biodiversité à appuyer l'Administration forestière dans sa lutte contre le braconnage. « En dehors des droits d'usage reconnus aux communautés locales et autochtones, tout acte de récolte d'animaux sauvages pendant cette période est considéré comme un crime environnemental passible des peines prévues par les textes en vigueur », a conclu Donatien Nzala.

N.F.L.